



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

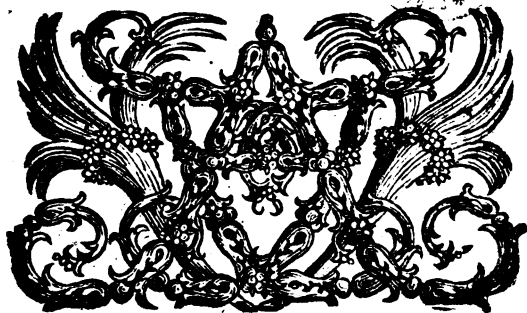


MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

7212 1686

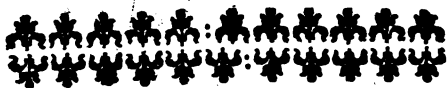


A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L On continuë à distribuer
tous le quinze jours le
Journal des Sçavans ,
pour six sols chaque
Cahier.



LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Juin 1686.

Histoire des Avanturiers qui se
sont signalez dans les Indes, con-
tenant ce qu'ils ont fait de plus remar-
quable depuis 20. Années; avec la vie,
les mœurs, les coùtumes des Habitans
de Saint Domingue & de la Tortuë ;
& une Description exacte de ces lieux,
où l'on voit l'Etablissement d'une

- **Chambre des Comptes dans les Indes,**
& un Etat tiré de cette Chambre ; des
Offices tant Ecclesiastiques que Secu-
lières, où le Roy d'Espagne pourvoit les
Revenus qu'il tire de l'Amerique ; &
ce que les plus grands Princes de l'Eu-
rope y possèdent. Le tout enrichi de
Cartes Geographiques & de plusieurs
Figures en Taille douce. Indouze deux
Volumes 4. liv.

Histoire des Troubles de Hongrie,
Tome quatrième, contenant le Siege
de Bude, la Prise de Neuhausel & tout
ce qui s'est passé entre les Armées des
Imperiaux & des Troupes Ottomanes
jusqu'en l'Année 1686. indouze 30. s.
Les trois premiers Volumes se trouvent
dans la même Boutique pour 4. l. 10. s.

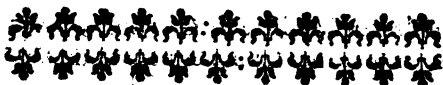
Discours prononcé au grand Conseil
le 14. Mars 1686 par Monsieur le Mai-
stre de Ferriere, pour la Presentation
des Lettres de Monseigneur le Chan-
cellier, inquarto 10. fols.

Apologie pour l'Eglise Catholique,
où l'on justifie sa croyance, son culte
& son gouvernement, par les Principes
même des Protestans; par le sieur Vigne,

cy-devant Ministre de Grenoble , pour
servir à l'instruction des nouveaux Ca-
tholiques , indouze 25. sols.

Entretiens affectifs de l'Ame avec
Dieu sur les Pseaumes de la Penitence,
pour l'usage des nouveaux Catholi-
ques , indouze 20. sols.





T A B L E

Des Matieres contenuës
dans ce Volume.

P <i>Rehade.</i>	I
<i>Prrière pour rendre grace à Dieu du retour de la Santé du Roy.</i>	
<i>Lettre adressée aux Pasteurs fugi- tifs qui sont dispersez dans les Pais étrangers.</i>	3
<i>Vers d'Homere à Mademoiselle de Sculdery , en luy envoyant une Agathe , où sa figure est en relief.</i>	5
<i>Réponse de Mademoiselle de Scu- dery.</i>	25
	28

TABLE.

Histoire de l'Enfant supposé, déclaré imposteur par le Parlement. 29

L'Asne, le Vieillard & son Fils, Fable. 50

Discours fait à Monsieur le Chancelier par Messieurs les Grands Audienciers, Contrôleurs Generaux du Sceau, Gardes des Rôles, Conservateurs des Hypothèques & Censes, & Tresorier du Sceau, en luy presentant sa Medaille qu'ils ont fait frapper. 55

Suite de la défaite des Protestans des Vallées de Lucerne. 62

Lettre contenant les particularitez du Baptesme des Turcs amenez de Coron par Monsieur le Prince Philippe de Savoye. 80

Conversion. 88

TABLE.

<i>Grande Feste donnée à Rome par Monsieur le Cardinal d'Es- trée.</i>	104
<i>Lettre touchant de nouveaux In- sectes.</i>	120
<i>Traduction d'une Ode d'Anacréon.</i>	125
<i>Tout ce qui s'est passé à la Recep- des quatre nouveaux Cheva- liers de l'Ordre.</i>	126
<i>Mission faite à Sommieres , Ville du Diocèse de Nismes.</i>	162
<i>Mort.</i>	174
<i>Défy fait par Monsieur le Duc de S. Aignan.</i>	178
<i>Cartel d'Arface.</i>	180
<i>Discours touchant l'Histoire des Estampes.</i>	182
<i>Histoire des Estampes.</i>	185
<i>Prieres faites à Toulouse , & aux Theatins à Paris , pour rendre graces à Dieu du retour de la Santé du Roy.</i>	207

TABLE.

*Particularitez touchant le Voyage
de Monsieur le Chevalier de
Chaumont à Siam.* 109

Modes nouvelles. 225

*Noms de ceux qui ont expliqué les
Enigmes.* 232

Enigmes, 233

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, LUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pieces, Relation, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & galans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-amé Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires contrefaits; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé A N G O T, Syndic.

**Et ledit Sieur I. D. Ecuyer , Sieur de
Vizé , a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry , Libraire à
Lyon , pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.**



Avis pour placer les Figures.

LA Medaille doit regarder la page 55.

L'Air qui commence par, *Le Printemps commence à paroistre*, doit regarder la page 124.

L'Air qui commence par, *Pensers tristes & sombres*, doit regarder la page 231.



MERCURE GALANT.

JUIN 1686.



JE ne suis pas étonné, Madame, qu'on ait fait des Prières dans vôtre Province pour l'entier rétablissement de la Santé de nostre Auguste Monarque, puis que Paris a donné l'exemple à toutes les Villes du Royaume. L'amour des François pour Sa Majesté à fait voir quelque chose de nouveau
Juin 1686. A

M E R C U R E

dans ces Prieres. Elles ne se faisoient autrefois que par un Mandement exprés des Evesques, & pour implorer le secours du Ciel, quand les Souverains estoient en peril, & non pas pour de legeres indispositions, telle qu'a esté celle du Roy ; & ces Prieres finies, on ne rendoit point de Graces publiques pour leur Santé recouvrée ; mais ce qui s'est fait en cette occasion pour ce Prince, est venu du zele ardent que ses Sujets ont pour luy ; & ce qu'il y a encor de fort singulier dans ces Prieres c'est qu'on en a fondé en plusieurs Eglises, pour y estre dites tous les ans, & cela ne s'estoit point encore veu. Ce n'est pas qu'on n'en dise quelques-unes pour d'autres Rois ses Predecesseurs, mais elles ont esté ou fondées, ou ordonnées

par ces Souverains ; & LOÛIS LE GRAND est le seul Monarque pour qui les Peuples en ayent fondé de leur propre mouvement. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris. Il est naturel de faire des choses nouvelles pour un Prince qui en fait tous les jours d'extraordinaires , non seulement pour la gloire & le bien de ses Sujets, mais encore pour le repos & l'utilité de toute la Terre. On continuë ces Prieres, & le Chapitre de S. Marcel donna des marques de son zele sur la fin du mois passé, par un Salut qui fut chanté en Musique dans cette Eglise. Elle estoit ornée ce jour-là des plus belles Tapisseries de la Manufacture Royale des Gobelins. Le S. Sacrement y fut exposé, & Monsieur le Doyen le porta en Procession. Les Chanoines,

Chapelains, & Ecclesiastiques de la Communauté de ce Chapitre y assisterent au nombre de quatre vingt, tous en Chapes, & la Ceremonie se termina par le *Te Deum*, en action de graces de l'entier recouvrement d'une Santé si pretieuse à la France. Elle est si parfaitement rétablie, que le Roy a monté à cheval pour aller tirer dans le Parc de Versailles.

Le soin, que prend ce Monarque de toutes les choses qui regardent l'affermissement de la vraie Religion, donne lieu de jour en jour à des Ouvrages qui sont d'une grande utilité pour les nouveaux Convertis, puis qu'ils leur font voir combien les Ministres qui les ont abandonnez, ont une conduite éloignée de celle des vrais Pasteurs. En voicy

GALANT.

5

un de cette nature, que vous ne
serez pas fâchée de voir.

+++++

LETTRE CHRESTIENNE,

& Catholique, adressée aux
faux Pasteurs fugitifs, qui
sont dispersez dans les Pays
Etrangers.

LA Grace de J'esus-Christ, nôtre
seul Sauveur, & nôtre unique
Mediateur, vous fasse connoistre,
mes Freres abusez, la Verité de sa
sainte Parole. Je veux croire qu'il y
en a parmi vous qui sont trompez
de bonne foy, & qui marchent au
milieu des tenebres & des ombres
de la Mort, croyant estre dans la
lumiere de l'Evangile, & dans le
jour de la vie qui est en J'esus-
Christ; mais permettez que l'amour
ardent que nous avons pour vostre
salut, nous ouvre la bouche, &

A 3

6 MERCURE

que la charité qui nous presse, cette charité si tendre qui n'est autre chose que l'Esprit de Dieu répandu dans nos cœurs, pour parler comme l'Ecriture, fasse auprès de vous une dernière tentative. en vous adressant de la part d'un grand Prince ces paroles si touchantes d'un S. Prophete & d'un grand Roy. Jusqu'à quand, jusqu'à quand aurez-vous le cœur pesant, obstiné & endurcy ? Pourquoy aimez-vous si fort la vanité, & d'où vient que vous cherchez avec tant d'ardeur le Mensonge, pour vous tromper vous-mêmes & pour tromper les autres ? Psal. 4. On a beau vous éclairer, vous ressemblez à ces Gens dont parle l'Apostre S. Paul, qui ne ferment pas seulement les yeux à la véritable lumière, mais qui mettent encore leurs mains dessus, pour s'empes-

cher de voir la moindre lueur qui seroit capable de faire cesser leur aveuglement. Vous estes des Aveugles, & vous voulez conduire d'autres aveugles. Quelle sera donc la fin de vos égaremens? Ah fin funeste & déplorable, que le Sauveur du Monde a marquée luy mesme dans sa sainte & divine Parole! Vous tomberez; n'en doutez nullement, dans le fond du precipice, & vous y ferez tomber les autres après vous. Votre chute sera d'autant plus malheureuse qu'elle en fera tomber plusieurs qui croient marcher seurement en vous prenant pour leurs Guides. Pauvres Peuples! Malheureux Conducteurs, qui conduisez sans Ordre, qui parlez sans autorité, & qui preschez sans Mission, combien trompez vous de pauvres ames, dont vous rendrez compte un jour au juste Jugement de Dieu? C'est là où je vous appelle,

c'est là où je vous attens. Oüy, vous y rendrez compte de ces Ames rachetées par le sang d'un Dieu, pour qui Iesus-Christ est mort, & pour le salut desquelles il seroit encore tout prest de mourir.

Jusqu'à quand, encor une fois, n'écouteriez-vous point la voix de vostre Dieu, de vostre Roy, & de vos veritables Pasteurs, qui vous exhortent depuis si long-temps de rentrer dans le sein de l'Eglise vôtre Mere, dont vous estes injustement sortis ? jusqu'à quand vous égarez-vous dans les voyes de l'Iniquité & dans les routes criminelles de Babilone, pour parler avec un Prophete ? Si vous estiez de veritables Pasteurs, comme vous en usurpez le nom, que ne feriez-vous pas, ou plutôt que n'auriez-vous point fait ? Le veritable Pasteur, dit I. C. donne sa vie pour ses Brebis, Voilà l'idée la

plus juste & la marque la plus certaine d'un véritable Pasteur donnée pour la vraie Foy.

Cela supposé, dites moy, je vous prie, pauvres Freres abusez, où trouve-t-on parmi vous ce caractère de Pasteur? Qui sont ceux d'entre-vous qui le portent avec justice? A-t-on vu un seul Ministre qui ait donné sa vie pour son Troupeau? Citez-nous-en un seul, marquez-nous son zele, racontez-nous le genre de son Martyre. N'avez-vous pas au contraire quitté la Houlette & abandonné le Bercail, comme des Pasteurs mercenaires? Nos Troupeaux seduits, nos Brebis abusées, sont, dites-vous, errantes & vagabondes, étonnées & surprises de voir hors du danger ceux qui devroient les encourager par leur prudence & qui sont obligez par leur titre de Pasteur, de les défédre jusqu'à

la dernière goutte de leur sang. Que diront après cela les personnes éclairées qui se sont converties de bonne foy ? Que diront les gens d'esprit & de bon sens ? Ils riront de vostre infidélité, & ils auront toujours dans le fonds du cœur une juste indignation contre leurs Ministres qui ont fuy, & qui ont démenty si lâchement par leurs actions la Doctrine qu'ils avoient enseignée par leurs paroles.

Ne dites point que vous avez obey au Prince, & que vous vous estes accommodé au temps. Vous avez sagement fait pour vos intérêts particuliers, mais où est ce zele ardent, ce courage intrepide de ces genereux Pasteurs, de nos anciens Evêques, qui pendant les plus violentes persécutions se sont exposés aux tourmens & à la mort mesme, à l'exemple de Jesus-Christ le Souverain Pasteur qui a donné

sa vie pour ses Brebis ? Helas ! bien loin de suivre ces grands exemples de sainteté , ces courages tous heroïques qui ont versé leur sang pour soutenir les interêts de la verité de nôtre sainte Religion, vous ne vous servez de vostre esprit & de vos plumes que pour semer l'yvroie & la Rizanie dans le sein de l'Eglise. Vous estes semblables à cet homme Ennemy dont il est parlé dans l'Evangile , puisque vous n'écrivez aux nouveaux Convertis à la Foy Catholique , que pour les détourner de rendre à Dieu & à leur Prince ce qu'ils leur doivent. Vos Lettres sous de belles paroles ne cachent que de mauvais desseins. Elles fomentent l'esprit de revolte & de sedition esprit si fort opposé à celui de Jesus-Christ qui nous a dit à tous, Apprenez de moy que je suis doux, & rendez à Cesar ce qui est à Cesar,

& à Dieu ce qui est à Dieu. Vous avez la voix de Jacob , mais vos mains sont des mains d'Esau , & sous la peau de Brebis , vous portez les dents du Loup.

Les raisons specieuses que vous insinuez si doucement , ne sont propres qu'à surprendre les foibles , & à tromper les ignorans mais les habiles s'en moquent , & vous disent par ma bouche : Venez nous prescher de plus près ce que vous nous écrivez de si loïn nous vous connoissons alors pour de veritables Pasteurs , si vous en faites les œuvres , & si vous donnez votre vie pour vos Troupeaux. Pourquoi traitez-vous de Prostituée , d'Adultere & de Corrompue la sainte Eglise Romaine , que nous reconnoissons à present pour estre la veritable Eglise ? Nous n'y trouvons rien au fonds ny dans la Doctrine , ny

dans les mœurs, de tout ce que vous nous avez dit autrefois. Le Portrait affreux que vous nous en avez fait, n'estoit pas fidelle. C'estoit plutôt un effet de vostre Zèle amer & de vostre emportement outré, qu'une expression sincere de la pure verité. En effet, si l'on en juge sans passion & sans entestement, qui ne sera persuadé, pour peu qu'il ait de connoissance de la venerable Antiquité, que l'Eglise Romaine est celle qui a toujours conservé toute pure la Doctrine des saints Apostres, & la Foy Orthodoxe, par une Tradition constante & non interrompue, qu'elle a esté de tout temps reconnue & appelée par les saints Peres, la Tige, le Tronc, le Chef des Eglises, la grande Eglise, la premiere Chaire, l'Eglise Mere & Matrice de toutes les autres ? Quisquis à Matrice discesserit, dit S. Cyprien,

seorsum vivere & spirare non potest , & substantiam salutis amittit. *Pesez bien ces paroles, peut-on rien trouver de plus fort & de plus formel , quand on les lit sans aigreur , & dans le desir de faire son salut ?*

S. Paul ne dit-il pas que la Foy des Romains sera annoncée par tout, & quand on vouloit autrefois marquer un veritable Chrestien ne luy donnoit on pas le surnom de Romain, comme on voit dans les Actes du Concile d'Ephese , au chapitre dixième, où l'Empereur Theodoze le Jeune appelle la Foy Catholique , la Religion Romaine ?

Les Ennemis mesme de l'Eglise ont senty , & reconnu malgré eux cette verité incontestable. C'est ce qu'on voit dans Victor, au livre premier de la persecution des Vandales, Iocundus Arien parlant à Theodoric.

La Raison qui les portoit à cela, c'est qu'ils voyoient que de tout temps le gros des Chrestiens estoit dans la Communion Romaine, & qu'ils y accouroient en foule de tous les endroits de la Terre; car dans la confusion des Sectes qui se vantoient d'estre Chrestiennes, Dieu ne manqua jamais à son Eglise, il sceut luy conserver une marque d'autorité que les Heretiques ne pouvoient prendre. Elle est Apostolique, la suite, la succession, l'autorité primitive luy appartiennent. Elle est Catholique & Universelle, elle embrasse tous les temps, elle s'étend de tous côtez, & tous ceux qui l'ont quittée, l'ont premierement reconnue, & ne peuvent effacer le caractère de leur Nouveauté ny celui de leur Rebellion. S. Irenée ne dit-il pas encore qu'il est nécessaire que toutes les Eglises s'unissent & con-

viennent avec la Romaine , parce que la plus puissante Principauté reside en elle ? Prenez & lisez.

Ce sont ses propres paroles , qui sont bien différentes de celles des Ministres fugitifs , qui ont une aversion terrible & presque insurmontable pour l'Eglise Romaine ; Ad hanc Ecclesiam propter potentiores principalitatem necesse est omnem convenire Ecclesiam , hoc est eos qui sunt undique fideles. C'est pourquoy S. Cyprien reprend ceux qui adherent à une autre Chaire qu'à celle de S. Pierre , qu'il appelle l'Eglise principale , d'où est sortie l'unité Sacerdotale.

Je ne vous rapporte point icy le témoignage de S. Ambroise ; dans l'Oraison Funebre de son Frere Satyre , ny celui de S. Ierôme dans l'Apologie contre Rufin , ny celui de

S. Augustin dans la Lettre cent soixante-deuxième, parlant de l'Evesque Cicilian; Vous pouvez vous-mesme aller chercher ces autoritez dans leurs sources, de crainte que je ne vous sois suspect dans mes citations.

Mais après tant de preuves de la plus pure & de la plus saine Antiquité, qui doutera un seul moment que c'est estre Heretique ou Schismatique que de se separer de l'Eglise Romaine, où S. Pierre le premier des Apostres, a établi son Siege, comme dans le centre de l'Univers. C'est ce qui fait qu'Optat conclut en ces termes. Igitur negare non potes scire te in Vrbe Roma Petro Cathedram Episcopalem esse collatam, in qua sederit omnium Apostolorum Caput, Petrus, unde & Cephias ap-

pellatus est , in qua una Cathedra , unitas ab omnibus servaretur , ne singuli Apostoli singulas sibi quisque deffederent , ut jam Schismaticus & peccator esset qui contra eam singularem Cathedram alteram collocaret.

C'est néanmoins ce qu'ont fait de tout temps les Heretiques qui se sont separez de la Communion Romaine, comme les Ariens, Donatistes, Nestoriens, Eutichéens, Monotelites, Luciferiens, Lutheriens, Calvinistes, & plusieurs autres, qui ont tous injustement élevé la Chaire du Mensonge contre la Chaire de la Verité, rompant ainsi sacrilegement la sainte Unité de l'Eglise si souvent recommandée par Jesus-Christ, & déchirant sans honte la Robe sans couture ; en cela plus condamnables

que les Soldats qui la jetterent au sort à la Mort du Sauveur. Comment donc vous autres Ministres d'iniquité, qui vous piquez de sçavoir les Ecritures. & de les pénétrer à fonds, osez-vous dire que l'Eglise de Dieu, cette ancienne Eglise que Iesus-Christ a fondée sur le rocher ferme & sur la pierre inébranlable, comment osez-vous dire que cette Eglise est corrompue, qu'elle est tombée en décadence, & que le Pape qui la gouverne est l'Ante-Christ? Quel horrible Blasphème! quel sacrilège plus épouvantable, & quelle calomnie moins soutenable, que celle-là! L'Ante Christ doit estre un homme particulier, selon les saintes Ecritures. Il se dira le Messie, il doit être Juif de Nation, de la Tribu de Dan par extraction, il doit estre reconnu & suivy des Juifs, il doit

faire de faux miracles , se faire Roy se dire le Christ , nier Iesus-Christ, ne regner que trois ans , enfin il doit faire mourir Enoc & Elie , & mourir luy-mesme par le soufle de la bouche de Dieu comme parle S. Iean dans son Apocalypse. Voila le caractere de l'Ante-Christ , voila quel sera l'homme de peché & le Fils de perdition dont parle saint Paul ; caractere qui ne peut jamais convenir au Successeur de S. Pierre , au Vicaire de Iesus-Christ au saint Pere qui gouverne aujourd'huy l'Eglise de Dieu avec tant de zele , de pieté , & d'édification ; qui n'emploie ses biens & ceux de l'Eglise que pour soulager les misérables , nourrir les Pauvres , & faire la guerre au Turc , l'Ennemy du nom Chrestien ; un Pape dont les éclatantes vertus brillent

de tous côtez, & portent par tout le Monde la gloire du Christianisme avec la bonne odeur de Jéſus-Christ. Vous connoiſſez la verité de ce que je dis, & je ſuis perſuadé que ſi vous n'étoufiez pas la voix ſecrete de voſtre conſcience, vous reviendriez bien-toſt dans l'Arche du Seigneur pour vous ſauver du Deluge qui vous environne, & qui vous fera perir ſans reſſource, ſi vous n'y prenez garde. Rentrez donc, mes Freres abuſez, rentrez au plûtôt dans l'Arche, c'eſt à dire, dans l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, mais rentrez-y comme la Colombe avec un rameau d'olive, ſymbole de la Paix, c'eſt à dire, dans un eſprit de douceur & de charité pour affermir l'union qui ſ'y trouve, & non pas pour la rompre & pour la détruire par vos

Ecrits seditieux. N'imitiez pas le Corbeau, en vous attachant à des corps morts à la grace par le peché, je veux dire, en suivant les Heretiques obstinez, ces esprits de chair & de sang, qui corrompent les Fideles par la mauvaise odeur de leur doctrine empoisonnée. Venez, encore une fois, dans nos Temples, dont la seule Antiquité vous persuadera que vos Peres & vos Ancêtres professoient une mesme doctrine, & participoient avec nous aux mesmes Sacremens. Vous y trouverez encore leurs noms, leurs cendres, ou leurs tombeaux.

Que si malgré toutes ces raisons vous continuez à fomenter un esprit d'erreur & de Rebellion parmy les nouveaux Convertis, encore chancelans dans la vraye Foy, souvenez-vous que l'on vous regardera comme

*des Perturbateurs du repos public ,
des ennemis du Christianisme , des
membres gâtez & corrompus qu'il
faut nécessairement retrancher avec
le fer & le feu.*

*Enfin, faites reflexion que pendant
plus de trois cens ans entiers qu'ont
duré les persecutions dans l'Eglise,
on n'a jamais veu aucun Catholique,
aucun veritable Chrétien qui se
soit soulevé, ny qui ait formé aucune
sedition contre son Prince legitime,
comme ont fait depuis peu ces
Esprits seditieux , ces Protestans
rebelles dans l'Empire sous Tekeli ,
en Angleterre sous le Duc de Mont-
mouth , en France dans les Sevenes,
& en Savoye dans les Vallées , qui
ont tous si bien profité de vos per-
nicieux conseils , & de vos mau-
vaises instructions. Les veritables
Chrestiens aiment bien mieux en-
durer en paix & en patience toutes*

sortes de tourmens , que de manquer ainsi à la Foy de Iesus-Christ , & à ses saintes Maximes , en n'obcissant pas de tout leur cœur à leur Souverain comme à Dieu mesme , dont il est la fidelle Image.

Incrassatum est cor populi hujus , & auribus graviter audierunt , & oculos suos clauserunt , nequando videant , & auribus audient , & corde intelligent , & convertantur , & sanem eos.

Mat. c. 13. v. 15.

Les Vers qui suivent sont fort estimez. Ils furent faits dans le temps que le Roy prit Luxembourg ; & comme ce qui est bon , est toujours nouveau , je vous en fais part , ne croyant pas que vous les ayez veus.

HOMERE



H O M E R E
A M A D E M O I S E L L E
D E S C U D E R Y ,

En luy envoyant une Agathe où
sa Figure est en relief.

S I je pouvois, Sapho, m'éloigner
de ces champs
Que la Parque a peuplez de nos
Manes errans,
Je courrois à mon tour à vostre aimable Feste,
De cent nouvelles fleurs j'ornerois
vostre treste,
Et j'irois entouré des Jeux & des
Amours
Paëssr encor chez vous les plus beaux
de mes jours,
Si Pluton n'opposoit ses loix à mon
courage,
Juin 1686.

16 M E R C U R E

*Je volerois aussi sur vostre heureux
rivage ,*

*Pour chanter d'un Heros les Explois
inoüis.*

*Mais peindrois-je assés bien le Regne
de L O U I S.*

*Et ma trop foible main pourroit-
elle entreprendre.*

*De dessiner l'Assiete ainsi que Sca-
mandre ?*

*C'est vous qui par des traits tous
nouveaux, tous divers ,*

*Pouvez à vostre gré montrer à
l'Univers*

*Durant cette Campagne en Lauriers
si fertile ,*

L O U I S plus grand qu'Hector ,

L O U I S plus grand qu'Achille.

*Je vous cede , Sapho ; vos Heros
sont mieux peints ,*

*Leur gloire plus brillante augmente
entre vos mains ,*

*Et vous seule pouvez par un rare
avantage ,*

GALANT. 27

Achever de LOUIS une éternelle
Image.

Mais comme les Heros , vous pei-
gnez les Amours ,
Et Flore sous vos mains trouve de
plus beaux jours.

Tout charme en vos Portraits, & les
Graces plus belles ,
Dés que vous les parez, ont des grâ-
ces nouvelles.

Ah ! si je revenois encor chez les
Mortels ,
Ce seroit pour pouvoir vous dresser
des Autels ,
Et peignant vostre Esprit si fameux
sur la Seine ,
Phebus de tout son feu rechaufferoit
ma Veine ?

Mais un si doux plaisir n'estant pas
un des biens

Qu'une Ombre puisse attendre aux
Champs Eliziens ,

Ce que je puis , Sapho , pour vous
marquer mon zele ,

*C'est de vous envoyer mon Image
fidelle.*

*Lysippe , ce Sculpteur si celebre
autrefois.*

*Qui luy-mesme avec nous erre en
nos sombres Bois.*

*A , jusque dans le cœur de cette
Agate dure ,*

*Scen trouver tous mes traits , mon
air , & ma Figure.*

*Sa main nous fait revivre , & nous
remontre tous :*

*Mais rien ne peut tracer mon estime
pour vous.*

*Mademoiselle de Scudery
repondit à ces Vers par ce Ma-
drigal.*

SAPHO A HOMERE.

Homere , vous dormez encore
Comme vous dormiez autre-
fois.

*Le Heros que la France adore
Est trop grand pour ma foible voix,
Si vous l'aviez en pour modelle
Au lieu de vos Heros Gregeois,
L'Iliade en seroit plus belle;
Car sans ce grand Cheval de bois,
Et par une plus noble voye,
Il vient de soumettre à ses Loix
Luxembourg bien plus fort que Troye,
Et de l'y soumettre en un mois.*

Je vous ay promis de vous parler d'un plaidoyé de Monsieur Lordelot, fameux Avocat, touchant un Enfant supposé que le Parlement a déclaré Imposteur. Voicy le fait. Monsieur Marsault de Suzencourt en Champagne, ayant esté élevé à Paris après la mort de son Pere, chez Monsieur Marsault son Oncle, Contrôleur des Rentes de l'Hostel de Ville, épousa au mois de

Novembre 1655. une Fille de Monsieur Sauvage, Capitaine de Cavalerie. Le mariage estant fait, ils demeurèrent à Suzencourt pendant un an & demy, & au mois de May 1657. Monsieur Marsault voulant, comme son Beaupere, suivre la profession des Armes, s'engagea dans la Compagnie de Cavalerie de Monsieur du Moulinet. Cette Compagnie ayant esté reformée, il fut obligé de revenir en Champagne au mois de Novembre suivant. Un an après il vint s'établir à Paris, où il s'engagea dans l'Hostel de Ville. Il y travailla avec beaucoup d'application pendant vingt années, ce qui luy a fait amasser beaucoup de bien. En 1679. il acheta une Charge de Contrôleur des Guerres, & à mesme temps des Heri-

tages à la campagne, auprès de ceux qu'il avoit eus de patrimoine. Il y passoit une partie de l'année avec sa Femme, qui dans cet estat n'avoit que le seul chagrin de ne se point voir d'Enfans. Elle se promenoit en Chaise le 7. May de l'année dernière dans le Village de Sexfontaine, lors que l'Imposteur dont il s'agit arresta sa Chaise, voulut y monter par force, & luy demanda de l'argent, en luy disant qu'il estoit son Fils. L'effroy la saisit. Elle appella du secours, & fut accablée d'injures & de menaces par ce prétendu Fils, qui prit une conduite tout à fait contraire aux sentimens que la nature doit inspirer, puis qu'il employa d'abord la violence pour se faire reconnoître. Je ne vous parleray point des plaintes qui furent ren-

duës contre cette violence devant le Juge de Sexfontaine ; il suffit que je vous dise qu'après avoir soutenu, avant que la Cause eust esté portée par appel au Parlement , qu'il estoit né dans le septième mois du mariage de Monsieur Marfaut , qui ayant pris de facheux soupçons touchant la conduite de sa Femme & ne croyant pas estre Pere de l'Enfant dont elle estoit accouchée , avoit non seulement negligé les soins qu'il devoit avoir de son éducation , mais pris toutes les precautions possibles pour luy dérober la connoissance de son estat ; il changea ce fait qui luy estoit desavantageux , parce qu'en le fabriquant il n'avoit pas pris garde qu'il jettoit des doutes sur sa naissance , & se déclaroit luy-mesme un Enfant illegitime.

Ainsi dans une Requête qu'il donna le 15. Septembre dernier il dit que Monsieur Marsault & sa Femme apprehendant que le peu de temps qu'il y avoit entre leur mariage & sa naissance, ne donnast occasion à quelques discours dans le public contre leur honneur, s'estoient dépouillez des sentimens de Pere & de Mere, & avoiët pris le dessein de cacher à tout le monde qu'ils eussent un Fils. Les faits dont il appuya cette imposture sont, qu'aussi-tost qu'il fut né, trois Cavaliers vinrent l'enlever, & le porterent au Village de Bergere où il fut baptisé long - temps après pendant la nuit; qu'il fut nommé Jacques, né en legitime mariage de Claude Marsault, & d'Eleonore Sauvage (Il avoit dit dans une pre-

miere Requête qu'on l'avoit baptisé sous le nom de Leonore sauvage, & sous celuy d'un Pere supposé, sans rapporter aucun Extrait Baptistaire, pretendait que les Registres de la Paroisse de Bergere avoient esté soustraits ou perdus) Qu'il fut confié dix-huit mois aux soins d'une Nourrice de ce Village; qu'il estoit proprement vestu d'une Robbe blanche; que durant ce temps la Femme de Monsieur Marfaut alla le voir plusieurs fois le recommandant à cette Nourrice; qu'ayant esté ramené à Suzencourt, elle en prit soin, qu'elle le promenoit par la main, & disoit à ses Voisins que son Fils étoit plus beau que les autres; que son Pere s'estant engagé dans le service du Roy, & retiré ensuite à Paris sans l'emmener avec

uy , le Seigneur de Suzencourt eut la charité de le faire élever dans sa Maison ; que lors qu'il eut assez d'âge pour pouvoir servir , il fut mis Laquais chez Monsieur de la Barre , Secrétaire du Conseil de Monsieur ; que sa Mere alla le recommander à la Femme de Chambre ; que pour recompense de ses services , on luy fit apprendre le métier de Menuisier chez le nommé Nicolas le Roux ; qu'il y demeura quatorze mois , pendant lesquels sa Mere alla le visiter plusieurs fois , & le recommander à son Maistre , & que la nommée le Vert l'obligea de changer son nom de Jacques Marsault en celuy de Jacques Loublot. En effet, dans le Brevet d'Apprentissage qui a esté produit au Procès, il prend le nom de Jacques Loublot,

Fils d'Antoine Joublot Vigneron à Suzencourt , & de Françoise Sauvage , & il a porté ce nom jusques au temps qu'il a voulu faire réussir son imposture. Il dit encore qu'estant sorty d'apprentissage , il travailla dans plusieurs Boutiques ; qu'après une longue absence il revint dans la Province , ou il apprit sa naissance par sa Marraine , que le prodigist à ses Parens , & que tous le reconnurent pour l'Enfant dont la Femme de Monsieur Marsault estoit accouchée sept mois après son mariage , & qui fut mis en Nourrice au Village de Bergere , & ensuite élevé à Suzencourt.

Monsieur Lordelot détruisit admirablement par son plaidoyé tous les faits que l'Imposteur alleguoit. Il fit voir que s'il avoit esté le Fils de celle qu'il arresta d'abord dans sa Chaise , & à laquelle

il demanda de l'argent d'une maniere toute furieuse, il ne seroit sorty de sa bouche que des paroles de soumission parce que les premieres recherches de la Nature sont toujours remplies de douceur & de respect. Ce sont, dit-li, *les premiers mouvemens qu'elle inspire. Un Enfant se sent doucement attiré vers celle qu'il croit estre sa Mere. Il accompagne cette douceur de termes civils & respectueux, & par ces ménagemens innocens, la Nature se trouble dans cette premiere veüe. Il se forme une émotion involontaire, qui force souvent la Mere de reconnoître son Fils, & qui engage le Fils à se jeter amoureusement entre les bras & dans le sein de sa Mere. Mais quand celui qui pretend estre Fils s'adresse à sa Mere dans des transports de colere & de fureur, qu'il*

manque au premier devoir que la Nature inspire à un Fils, c'est une marque évidente de son imposture, parce que ce n'est pas la Nature qui parle en luy, c'est une passion étrangere qui ne scauroit se contraindre qui voulant se cacher sous les apparences de la verité, est découverte au premier mouvement du cœur, & à la premiere parole qui sort de la bouche.

Sur ce que cet Imposteur prétendoit avoir esté exposé par la crainte commune du Mary & de la Femme, qui apprehendoient qu'un Enfant né dans le septième mois de leur mariage, ne fust répandre des bruits fâcheux contre leur honneur, Monsieur Lordelot fit connoître que ce terme de sept mois estant un terme naturel pour la naissance des Enfans, les Loix Civiles & Canoniques reconnoissant

legitimes tous ceux qui y naissent, parce que toutes les Femmes sont sujettes à ces sortes d'Accouchemens, qui ne dépendent que de la force ou de la foiblesse de leur temperament, il n'y avoit aucun lieu de croire qu'une Mere, dont l'innocence & l'honneur estoient à couvert, & à laquelle on ne pouvoit faire le moindre reproche sans passer pour Calomniateur, se fust resoluë à devenir impie, cruelle, inhumaine, en exposant son Enfant, pour éviter des soupçons qu'elle n'avoit point sujet de craindre. Il fit remarquer après cela combien il estoit peu vraisemblable qu'on eust employé trois Cavaliers pour enlever un Enfant, dans un temps où il n'y avoit n'y empeschement ny résistance, & demanda d'où se-

roient venus ces Cavaliers, pour se trouver à propos dans un Village, & durant la nuit, puis que l'accouchement estoit incertain & precipité, & que ces sortes de desseins s'exécutant toujours toujours sans éclat, le ministère d'une seule Femme eût esté plus seur & plus utile. Il passa de là à la contrariété qui se trouvoit dans les autres faits, & sur tout, en ce que la Partie adverse se disoit tantôt Fils d'un Pere supposé, tantôt celuy d'un vray Père, estant difficile de concevoir comment il avoit sceu qu'il s'appelloit Jacques Marsault, puis qu'il ne rapportoit pas d'Extrait Baptistaire, & comment il s'estoit laissé persuader de changer ce nom en celuy de Jacques loublot, puis qu'il disoit qu'il n'avoit appris sa naissance, que

lors qu'il estoit revenu dans la Province après une longue absence , c'est à dire , âgé de près de trente ans. Il n'estoit point d'ailleurs vray-semblable qu'une Mere , qui avoit formé le dessein de l'exposer, qui pour cacher sa naissance s'étoit dépouillée de tous les sentimens de la Nature, & qui s'obstinoit jusqu'à la fin à ne le pas reconnoître , protestant qu'elle n'avoit jamais eu d'Enfans luy eust fait des caresses publiques pendant son enfance , ainsi qu'il le supposoit, l'eust promené par la main, eust dit que son Fils estoit plus beau que les autres, & eust pû ensuite luy voir porter les Livrées , & apprendre le métier de Menuisier , tandis qu'elle auroit vu les Domestiques de sa Maison beaucoup plus heu-

reux que n'auroit esté son propre Fils. A l'égard des Parens qui l'avoient reconnu pour l'Enfant dont elle estoit accouchée le septième mois de son mariage, Monsieur Lordelot fit voir l'impossibilité de ce fait , puis qu'il auroit fallu que les Témoins qui avoient esté interrogez , eussent déposé qu'il estoit ce mesme Enfant qu'on disoit né à sept mois , qui avoit esté nourry au Village de Bergere, élevé jusqu'à neuf ans à Suzencourt dans la Maison du Seigneur (ce qui l'en avoit fait croire le Pere) & qui depuis ce temps là avoit disparu jusques à trente. De semblables choses n'auroient pû estre sceuës que de ceux qui ne l'auroient point quitté , & qui l'auroient veu dans tous ses divers estats, estant impossible de reconnoistre

à trente ans celuy qu'on n'a point veu depuis neuf, à cause que la delicateſſe du corps d'un Enfant, & la blancheur de ſon teint, quand on en auroit conſervé l'idée, ne paroiffent plus dans la force d'un corps robuste, & ſur un viſage formé, que les cheveux, la barbe, & la vie pénible & laborieufe d'un Artisan, ont entierement changé. Ainſi il conclut qu'on ne pouvoit ſ'arreſter au témoignage de ceux qui avoient appuyé cette impoſture, & qu'il y auroit lieu de ſ'étonner qu'ils l'euffent fait, s'il ne ſe trouvoit pas tous les jours des miſerables qui vendent juſqu'à leurs paroles, & dont les bouches ſont comme des ſepulchres ouverts, d'où l'on ne voit ſortir que la corruption & la mort.

Après que tous les Avocats eurent esté entendus pendant quatre Audiences, Monsieur Talon , Avocat General , fit un recit de toutes les charges avec une entiere netteté , & venant à la déposition des Témoins , il dit qu'il estoit difficile de se persuader que ce qu'ils assuroient tous sans hesiter , fust veritable ; sçavoir , qu'ils avoient reconnu celuy qui se pretendoit Fils de Monsieur Marfaut aussi-tost qu'ils l'avoient veu , ce qui ne pouvoit arriver naturellement , les traits du visage d'un Enfant au dessous de huit à neuf ans estant si changez à l'âge de trente , qu'il estoit impossible de les discerner , & de les reconnoistre ainsi en un moment ; que la demeure de cet Enfant dans la maison du Seigneur de Suzencourt jusqu'à l'âge de

neuf ans , sans qu'aucun de ses pretendus Parens l'eust reclamé, estoit une forte présomption qu'il estoit le Fils naturel de ce Seigneur ; que Moïse aiant esté élevé dans la Maison de Pharaon, avoit eu besoin d'une revelation divine pour croire qu'il n'estoit pas son Fils. *Fide credidit se non esse filium Pharaonis* ; qu'au fonds, la seule preuve par Témoins n'estoit pas suffisante dans les Questions d'estat ; que si cette voye estoit admise , elle seroit d'une consequence dangereuse pour le Public , & qu'il n'y auroit plus de seureté dans les Familles ; que tous les plus sages Peuples de la Terre avoient voulu qu'il y eust des témoignages publics de la naissance des Enfans ; que les Juifs avoient toujours eu grand soin que cette naissance fust exa-

êtement écrite dans les Registres publics , pour conserver la mémoire du nombre & la distinction des Tribus , & sçavoir dans quelle Famille le Messie naistroit ; que Platon ordonnoit dans ses Loix , que la premiere année de la vie des Enfans seroit marquée dans un lieu sacré de la Maison paternelle , & qu'on écriroit sur une muraille blanche le jour de la naissance de ceux qui viendroient au monde , afin que l'on sceust leur âge ; qu'à Athènes les Peres alloient declarer aux Magistrats qu'il leur estoit né un Fils en legitime Mariage , & que sur cette declaration des Peres , confirmée par leur serment , le nom de l'Enfant estoit écrit sur le Registre public ; que les Romains avoient étably que les Peres auroient un Registre , où il écri-

roient la naissance de leurs Enfans, & que l'Empereur Antonin avoit ajouté, pour assurer l'estat de tous ses Sujets, que les Peres declareroient devant le Garde des Registres, qu'il leur estoit né un Enfant, & le nom qu'ils luy donnoient dans les trente jours de sa naissance; que le Roy François I. avoit ordonné par l'Edit de 1539. que les Curez des Paroisses auroient des Registres de la naissance & de la mort de tous ses Sujets, & que cette Ordonnance avoit esté renouvelée par celle de 1667. avec de nouvelles formalitez encore plus exactes; que lors que quelqu'un se pretendoit Fils, il falloit qu'il apportast quelque preuve que celuy qu'il disoit être son Pere l'eust reconnu en cette qualité, au moins pendant quelque temps,

mais que celuy dont il s'agissoit ; ne faisoit point voir que le Sieur Marsaut l'eust avoué un seul moment pour son Fils depuis trente ans ; que l'Ecriture nous marquoit que le Sauveur du Monde voulant faire connoistre sa Divinité aux Juifs , pria son Pere de le reconnoistre publiquement pour son Fils , *Pater , glorifica me , &* qu'aussi-tost on entendit en l'air une voix qui dit ces paroles , *Glorificavi , & iterum glorificabo , &* que les Juifs estant surpris de cette merveille , il leur dit que ce n'estoit pas pour luy qu'il avoit prié son Pere de le glorifier , & de rendre témoignage qu'il estoit son Fils , parce qu'il se connoissoit bien , mais pour eux-mesmes , afin qu'ils en fussent persuadez , *Non propter me rogavi Patrem , sed propter vos.* Monsieur Talon s'étendit

dit ensuite sur la nullité des Procédures qui avoient esté faites devant les Juges des lieux, & par l'Arrest qui intervint, & qui fut conforme à ce qu'il avoit conclu, il fut fait défenses au nommé Joublot de prendre le nom de Jacques Marsault, ny de se dire Fils de Claude Marsault & d'Eleanor Sauvage, à peine de punition corporelle.

Ce n'est pas sans raison que l'on a dit il y a long temps, *Au- tant de Testes , autant d'Avis.* La Fable qui suit nous le fait con- noistre.

Juin 1686.

C



L'ASNE, LE VIEILLARD, ET SON FILS.

UN Vieillard de paisible humeur,

Avec son Fils faisant voyage,
Portoit sur son dos son bagage;
Tant de fouler son Asne il avoit
peur.

La Politique estoit honneste.
De tous les deux l'Asne suivy
Marchoit gayment levant la teste,
Sans riē porter, dont il estoit ravy,
Mais son bonheur ne dura guere.
A peine eut-il cent pās en avant
cheminé,

Qu'un homme par hazard sur sa route
amené,

S'adressant au Vieillard, luy dit
d'un ton severe,

GALANT. 51

Bon homme as-tu perdu le sens,
De vouloir à ton Asne accorder du
bon temps,

Quand prest à succomber sous le faix
que tu traînes,

Par un procédé tout nouveau,
Bien loin qu'il soulage tes peines,
Tu le fais aller sans fardeau?

Il est fort, & pourroit vous porter l'un
& l'autre.

Je croy que Monsieur a raison;
Dit le Vieillard, l'avis est bon,
Et grande sottise est la nôtre,
D'aller à pied quand l'Asne a ses
bords.

Tous deux montent dessus dès qu'il a
dit ces mots.

Tandis que l'Asne marche, & quel-
quefois s'arreste,

Survient un autre à l'œil hagard.

Qui voyant de loin le Vieillard
Et son Fils tous deux sur la beste;
Où donc est vostre jugement?

*Vous ferez crever ce pauvre Asne.
Que l'un de vous, dit-il, descende
promptement,
Ou bien vous sentirez ce que pèse ma
canne.*

*Faire signe au petit Garçon,
Est du bon homme la réplique.
Le Fils ne fait point de façon
Pour descendre de la Bourrique,
Mais comme il suit à petits pas
Presque sans force & sans ha-
leine,
Et que se traînant avec peine,
Il fait connoître qu'il est las,
Un troisième passant parle de cette
sorte
Au bon homme que l'Asne porte.
Ma foy, Monsieur au cheveux
gris,
Il vous est mal seant avec vostre
vieillesse,
D'avoir si peu d'égard à la tendre
jeunesse,*

Et de vous faire suivre ainsi par vô-
tre Fils.

Le Vieillard honteux du reproche
Qu'en termes fort clairs il en-
tend,

Descend de l'Asne au mesme in-
stant,

Et crie à son Fils qu'il approche.

Le Fils qui n'estoit pas manchot,

Profitant de la remontrance,

Montant sur l'Asne en diligence,

Et va son train sans dire mot.

Le pauvre bon homme derriere

Sur les pas de l'Asnon son alleure
regloit.

Et de temps en temps luy sangloit

De vilains coups sur la croupiere.

Là dessus un Rebarbatif

Dont le tres' refrigné visage

A parler radement monroit un hom-
me vif,

Arrivé, & luy tient ce langage.

Dis moy, gros coquin, gros cheval,

.. Pourquoy frapes-tu cette Beste ?
 Encore si c'estoit ce petit Animal ,
 { Il luy monstroït son Fils } le fait se-
 roit benneſte.

Mais battre qui ne te fais rien,
 Et qui meſme au beſoin te peut ren-
 dre ſervice ,

C'eſt faire le mal pour le bien ,

Et payer mal un bon office :

Fraper , je ne te diray mot ,

Si tu veux donner ſur l'épaule

A coups de tricot & de gaule ,

A ton Fils , à ce petit Sos ,

Qui laiſſe aller à pied ſon vicieux
 barbon de Pere ,

Sans en paroître inquieté ,

Tandis que ſur l'Asne monté

Le fripon ſe donne carrière.

Ce diſcours & les précédens

Auroient mis tout aux en calera

Mais le Vieillard tout au con-
 traire ,

S'il n'eût eût par tout hanté , en rit
 entre ſes dents.



*Ma foy , dit-il en son langage
 Bien sensé , quoy que de Villa-
 ge ,*

*On doit prendre peu garde aux pa-
 roles d'autrui.*

*Bien hupé qui pourroit éviter la Sa-
 tyre ,*

*On se tourmenteroit vainement au-
 jourd'huy*

Pour embescher les Gens de rire.

Ainsi c'est jouer au plus fin

*De ne pas s'arrêter à ce que l'on peut
 dire ,*

*Et d'aller droit son grand che-
 min.*

Je vous tiens parole touchant
 la Medaille de Monsieur le Châ-
 celier , que Messieurs les Grands
 Officiers de la Chancellerie de
 France ont fait graver , & je
 vous l'envoye avec les additions
 qui la rendent differente de celle

que je vous envoyay le mois passé, & dans laquelle il n'y avoit point de Vers au bas du Portrait de ce grand Homme. Je ne vous dis rien de la difference de la graveure, il vous est aisé de la remarquer. Ces Grands Officiers qui luy ont présenté cette Medaille, sont

Messieurs de Fremont,
 Mathé de Vitry la-Ville,
 Le Menestrel,
 Le Mire,
Grands Audienciers.

Messieurs de Lunquiere,
 Piror,
 Benoist,
 De Lestre,
Contrôleurs Generaux.

Messieurs Aubourg,
 Henin,
 De Préval,

Bouquor ,
Gardes des Rôles.

Messieurs Perotin de Barmond,
 Robert ,
 Gallois ,
 moufle Lambert ,
*Conservateurs des Hypoteques de
 Rentes.*

monsieur Berrin ,
Tresorier du Secau.

monsieur de Fremont, Doyen
 des Grands Audienciers, porta la
 parole ; lors qu'ils presenterent
 cette medaille à ^m le Chancelier.
 Voicy le Compliment qu'il luy
 fit.

MONSEIGNEUR,

Encore que la plus belle & la

B 5

plus solide recompense des grandes Actions soit renfermée dans la satisfaction intérieure de les avoir faites, puis que les Vertus ne sont point mercenaires, néanmoins il semble que ceux qui sont assez heureux pour en estre les Témoins, commettroient une notable injustice. & se rendroient coupables de la plus noire ingratitude, si par quelques Monumens publics & éternels, ils ne s'efforçoient d'en consacrer la mémoire à la posterité, afin de l'ex-citer par autant de vives peintures à les imiter, & à mériter de semblables reconnoissances.

Et Pater Anchises, & Avunculus excitet Hector.

Estant vray de dire que la louange est la Mere nourrice de la Vertu. C'est aussi ce qui s'est heureusement pratiqué dans les Siecles passez, dont toutes les Histoires les plus au-

ciennes, aussi bien que le modernes nous rendent de fidelles témoignages. Nous y remarquons que les principaux évenemens qui y sont décrits, ont esté particulièrement autorisez par la foy des Medailles qui ont esté frappées dans l'instant que les plus grandes Actions se sont passées, & par là d'autant moins suspectes de flaterie & de dissimulation. Nous y voyons aussi avec plaisir que les plus illustres Personnages qui ont rempli dans tous les temps les plus grandes & les plus belles Dignitez, n'ont pas refusé les éloges que le Public leur a donnez, & dont il a voulu laisser des preuves authentiques, & glorieuses aux Siecles à venir, en les imprimant sur des Metaux capables de braver l'injure du temps, comme un tribut nécessaire qui étoit dû à leur vertu.

Dignum laude virom Musa
vetat mori.

*Et nous nous trouvons d'autant plus
agréablement conviez d'en user de
mesme à l'endroit de V.G. qu'il n'y
a pas un de nous qui ayant l'hon-
neur de l'approcher souvent par le
privilege de sa Charge, ne soit plus
obligé par sa propre connoissance
d'admirer & de respecter avec tou-
te la France son rare merite, &
ses grandes & sublimes qualitez,
qui n'ayant esté jusques icy que le-
gerement occupées dans les diffé-
rens Emplois où elle a esté appelée
pour le service du Roy & du Pu-
blic, & toujours avec succès, étoient
enfin réservées pour remplir par le
choix, & le discernement du plus
grand Prince du Monde, la plus
grande & la plus importante Char-
ge de l'Estat, Mais, Monseigneur,
quelque lumiere qui vous environne*

ne, vous avez bien voulu, par une bonté toute paternelle, & une affabilité sans égale, nous en éclairer sans nous éblouir, & en dissimulant nos défauts, vous nous avez donné des instructions si utiles & si nécessaires, pour nous acquiter avec dignité de nos fonctions, que nous en serons redevables à V. G. toute notre vie; & pour luy en marquer en quelque façon nostre reconnoissance, & aussi afin que ceux qui viendront après nous, puissent connoître quel a esté nostre bonheur, nous la supplions tres-humblement d'agréer la pensée que nous avons eue pour leur exprimer au revers de cette Medaille, par des caractères ineffaçables, que jamais personne avec tant de pouvoir, n'a eu plus d'inclination à rendre la justice à tout le monde pour l'amour de la justice, ny plus de prudence & de

magnanimité à dispenser les graces toutes Royales dont Sa Majesté l'a fait le souverain dépositaire.

Ce Discours fut tres-bien receu. & Monsieur le Chancelier y répondit avec sa bonté ordinaire, & en des termes qui firent connoître combien il en estoit satisfait.

S'il est glorieux à tous les Souverains d'aller eux-mêmes à la teste de leurs Troupes, & d'immortaliser leur nom en se couvrant de Lauriers, leur gloire est beaucoup plus grande, lors que ces Lauriers sont cueillis dans une Guerre legitime, mais à quelque haut point qu'elle puisse monter par là, elle reçoit encore de l'éclat lors qu'un Souverain, en étouffant une Rebellion, assure la tranquillité de ses fidèles Sujets, & fait triompher

la vraie Eglise. C'est ce que Monsieur le Duc de Savoye vient de faire, & c'est par là que ce Prince a mis le comble à la gloire dont il s'est couvert dès sa première Campagne. On ne parlera plus que dans l'Histoire d'une Révolte qui a coûté tant de sang, & qui a souvent résisté aux premières Puissances du Monde, & l'on n'en parlera qu'à l'avantage, du Souverain, à qui l'intrepidité, & le zèle pour la Religion ont fait faire une entreprise si héroïque, & dont la valeur & la conduite luy ont assuré le succès. Comme c'est de là que toutes choses dépendent, & qu'on ne peut se promettre de jouir tranquillement du fruit de la Victoire, qu'après l'entière défaire d'un Ennemy opiniâtre, Monsieur le Duc de Savoye peut goûter pre-

sentement dans un plein repos les avantages qu'il a remportez. C'est dequoy ne pourront douter ceux qui liront cette suite de la Relation que je vous envoyay le mois passé; mais avant que je l'acheve, je dois faire voir l'invincible obstination de ces Rebelles, qui n'ont pas voulu se rendre aux raisons des Envoyez de Zurich & de Berne auprès de Monsieur le Duc Savoye. Ces Envoyez leur écrivirent, *Que le party de la retraite que leur offroit leur Souverain, leur estoit avantageux; & que puis qu'il leur estoit permis de faire un choix, ils estoient plus heureux que les Rois, & les Princes qui sont quelquefois obligez de céder à la force, & de quitter leurs Couronnes, & les Etats que leurs Ancestres ont possedez & soutenus avec la perte de leur sang.*

que leur obstination les feroit abandonner de tous les Princes, & Etats Protestans, qui leur conseilloyent de quitter plutôt que de résister témérairement par les armes, pour devenir criminels d'Etat, qu'ils ne devoient pas espérer que la Providence Divine qui n'agit pas miraculeusement comme autrefois parmi les Israélites, voulût faire de leurs Ennemis ce qu'elle fit de Sennacherib, & que la Parole de Dieu leur avoit appris que se jeter dans les dangers sans prévoir humainement aucun moyen d'en pouvoir sortir c'estoit tenter Dieu, qu'il laissois périr ceux qui aimoient naturellement le danger. Ils ajoûterent à ces raisons, Qu'ils les prioient de ne se point opiniâtrer par des considérations contraires à la prudence chrestienne, & à la charité qu'ils se devoient à eux-mêmes ;

comme ils la devoient à leurs Femmes & à leurs Enfans. La mesme Lettre marquoit qu'ils n'avoient point lieu d'aprehender que cette sortie des Etats de leur Souverain leur fût offerte pour leur rendre un piege, & pour les tromper afin de les accabler, & de les perdre, puis-que la Cour de Savoye leur donnoit des seuretez qui levoient toute crainte, & qui les devoient persuader de la sincerité de ses intentions; que son Altesse Royale ne vendroit ~~pas~~ permettre des actions contraires à la parole qu'Elle leur avoit donnée, ce qui flétriroit sa gloire & sa reputation par une perfidie publique, & manquer aux égards qu'Elle avoit toujours bien voulu avoir pour les Etats de Berne & de Zurich leurs Souverains Seigneurs, & que si on ies eust voulu surprendre, c'eust esté

dans le commencement que S. A. R. le pouvoit , mais qu'Elle ne l'auoit pas permis , & qu'Elle ne le permettroit pas à l'avenir. Ils finissoient en leur disant qu'ils auoient la parole de Monsieur le Marquis de S. Thomas Ministre , & Secrétaire d'Etat , que personne ne les inquieteroit s'ils obeissoient aux ordres de leur Souverain , auxquels ils pouvoient se confier. Cette Lettre qui estoit signée de Gaspard de Muray de Zurich , & de Bernard de Muray de Berne , contenoit encore beaucoup d'autres raisons qui leur faisoient connoître non seulement qu'ils ne devoient point s'opiniâtrer à une deffense dont la suite ne pouvoit que leur estre desavantageuse , mais qu'ils n'auoient aucun sujet de se plaindre de ce que Son Altesse Royale exigeoit de eux

obeïſſance, & qu'ils auroient pû eſtre plus malheureux. Comme elle eſt écrite par des Proteſtans, qui eſtoient envoyez pour cette affaire à la Cour de Savoye, & qui par conſequent en pouvoient parler juſte, & avec beaucoup de connoiſſance elle fait voir que Monſieur le Duc de Savoye a eu pour ſes Sujets Rebelles toutes les bontez que peut avoir un Prince clement & tendre, & qu'ils ont eux-mêmes cherché leur ruïne par leur invincible opiniâtreté; S. A. R. qui avoir la cauſe de la véritable Eglise à ſoutenir, ne pouvant rien ajouter aux grâces qu'Elle leur a pluſieurs fois offertes.

Après la dernière expedition dont je vous parlay il y a un mois & pour laquelle les Troupes de Savoye commencerent à mar-

cher le 6. de May, il sembloit que ce jeune Prince dût aller se reposer à Turin après de si grands Travaux, & que ses Generaux pouvoient achever de vaincre un reste de Rebelles, qui ne meritoient pas que leur Souverain en prist luy-mesme la peine. Cependant comme il prefere au repos les fatigues qui conduisent à la gloire, & qu'il est persuadé que le mestier de Souverain n'est pas moins fait pour le Travail que pour le Commandement, il voulut rester au Camp de Lucerne, & vaincre par luy-mesme, ainsi qu'il gouverne ses Etats par ses propres lumieres. Ce fut dans ce Camp qu'il donna audience le 13. du mesme mois à Monsieur le Comte de Berka, Envoyé de l'Empereur, qui étoit arrivé

le 10. à Turin, & ce fut en même tems une chose bien glorieuse pour ce jeune Souverain, que de donner audience dans un Champ de Bataille, & au milieu de ses Triomphes à l'Envoyé d'un Empereur. Cét Envoyé fut à peine retourné à Turin qu'une Troupe assez nombreuse de Rebelles parut encore dans la Vallée de S. Martin. Monsieur le Duc de Savoye donna aussitôt ses ordres pour les attaquer, & on les poussa avec beaucoup de vigueur. Quelques Officiers & quelques Soldats furent blessez, & il y en eut cinq ou six tuez par des pierres jetées avec des Fourneaux. Ces Rebelles furent forcez dans leurs postes, & obligez de se rendre à discretion ainsi que ceux de Bobbi, & de Villar, dont le nombre étoit de plus de

cinq cens. Son Altesse Royale fit ensuite partager ses Troupes en plusieurs détachemens, qui détruisirent les Maisons qui estoient sur les Montagnes, & couperent les Bleds, & les vignes, afin d'oster tout moyen de subsister à ceux qui voudroient s'y retirer. On arrêta un Ministre, & les Marquis de Voghera & de Beül, allerent avec leurs Regimens dans des Charbonnières, où l'on disoit que plusieurs Rebelles s'estoient cachés, mais on n'y en trouva point.

Monsieur de Catinat estant de son côté party de Malanoti pour chercher quelques-uns de ces Revoltez qui s'étoient retirez sur une des plus hautes Montagnes des Alpes, sortit de son quartier le 17. de may avec trois cens hommes détachez des Regimens

72. M E R C U R E

de Dampierre, & de Limosin ,
 & il donna ordre à cent hommes du Regiment de Plessis Beliere de se trouver à Bacciglia. Il prit le mesme jour en passant à Macel cent cinquante hommes du Regiment de Provence qui estoit la en quartier, & avec ces Troupes , il se rendit à Colaniano d'assez bonne heure pour reconnoistre luy-mesme les chemins qui pouvoient donner la superiorité sur cette montagne , que les Rebelles disoient estre une forteresse faite de la main de Dieu. Il trouva moyen de gagner les hauteurs sur ce poste , & fit ensuite partir à l'entrée de la nuit plusieurs détachemens pour envelopper les Rebelles. Ceux de ses Partis, qui devoient s'élever jusques au haut d'une montagne qui sembloit impraticable , &

qui

qui est couverte de neige toute l'année, se trouverent sur la Cime à la pointe du jour, & en estat de tomber sur ces opiniâtres Revoltez, & qui se voyant entourer & sans nul espoir de se sauver, n'eurent d'autres soins que de se cacher à demy-coste, les uns d'un costé, les autres de l'autre, & les autres dans des Rochers où ils ne croyoient pas qu'on les pust trouver. Ils furent trompez, & ainsi leur opiniâtreté les fit perir. Monsieur Catinat n'eut qu'un Soldat blessé d'un coup de pistolet, & un Officier froissé avec deux autres Soldats, parce qu'ils avoient roulé le long des Rochers. Cette derniere action a donné une telle épouvante aux Rebelles, qu'elle en a entièrement nettoyé le País où les Troupes de France devoient

juin 1686.

D

aller ; rien n'est plus extraordinaire , & plus forprenant que ce dernier mouvement. Les François ont esté jusque sur la cime des Montagnes les plus élevées ; & où les Chèvres mesme ont de la peine à grimper.

On n'a pas laissé d'envoyer encore quelques Détachemens depuis cette grande Action , pour achever d'épurer ces Montagnes & ces Rochers jusque dans leurs plus inaccessibles hauteurs. On y a perdu à diverses fois trois ou quatre Officiers , & environ quarante Soldats. Le 22. on y perdit un Sergent avec deux Soldats de Dampierre. Messieurs de Biron & de Gontaut sont presque entièrement guéris , & sortent presentement de leur chambre. Monsieur Desguers , Major de Provence , mourut de

ses blessures dès le 19. de May. Les autres Officiers qui ont esté bleffez, se portent assez bien, & l'on ne croit pas qu'aucun d'eux en meure. Quoy que les Troupes de Savoye ayent fait des choses surprenantes, comme je vous l'ay marqué dans ma dernière Relation, & qu'animées par la presence de leur Souverain, elles se soient exposées aux plus grâds perils, elles n'ont perdu que quatre Officiers des Gardes. Quelques Officiers de divers Regimens ont esté bleffez, avec environ cent Soldats. Monsieur le Marquis Dogliani, Lieutenant General de ces Troupes, que je vous ay déjà marqué avoit servy avec tant d'application, qu'il étoit tombé malade au Camp, des fatigues qu'il avoit essuyées, a esté transporté à Turin. Le 21. plus

de sept cens Rebelles, tant hommes que femmes, & enfans, pressez par la faim, & par les continuelles alarmes que leur donnoit le peril d'estre surpris dans les lieux où ils s'estoient cachez, se rendirent au Camp de Monsieur le Duc de Savoye à Lucerne, & implorerent la clemence de ce Prince. Ils ont esté suivis de plusieurs autres, qui sont venus par troupes, & qui se sont rendus à diverses fois ; de sorte que ceux qui ont esté faits prisonniers dans les differens combats qui se sont donnez, & ceux qui se sont rendus chaque jour, montent à plus de douze mille, & selon toutes les apparences, le peu qui reste suivra bien-tost un exemple si salutaire, estant pressé par la faim, & par des Troupes, qui agissant de tous costez sous les

ordres , & à la veuë de leur Souverain , trouvent moyen de pénétrer dans les lieux les plus inaccessibles & les plus cachez. Ainsi on ne parlera bien - tost plus dans les Etats de Monsieur le Duc de Savoye de la race des Vaudois , dont ces Peuples révoltez estoient issus. Ceux qui ne veulent pas ajoûter foy à des nouvelles si certaines , ou qui feignent de ne les pas croire , afin d'avoir lieu de publier le contraire , pour flater ceux de leur Religion , ont beau dire qu'il a esté impossible de monter sur la cime de tous les rochers , & de pénétrer jusqu'au fond de toutes les cavernes , où les Rebelles se sont retirez , & qu'ainsi on ne peut dire qu'on les ait détruits entièrement. Leur raisonnement n'est pas juste , quoy qu'il semble avoir

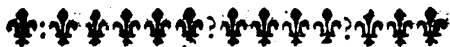
quelque vray-semblance. Je demeure d'accord qu'on n'a pû les vaincre tous en combattant, parce qu'ils n'ont pas tous combattu ; & que l'on n'a pû les joindre tous ; mais triompher d'une partie les armes à la main , & mettre le reste dans la nécessité de se rendre à discretion , & d'avoir recours à la bonté de leur Souverain , c'est avoir remporté une Victoire aussi pleine & aussi entière , que si on les avoit tous fait perir par le fer , & par le feu , & cette Victoire est d'autant plus avantageuse au Vainqueur, qu'après avoir fait voir la valeur , & son intrepidité , & celle de ses Troupes , elle luy donne moyen de faire agir sa clemence. M^{le} le Duc de Savoye qu'il a fait connoître qu'il possédoit au plus haut point toutes ces qua-

litez si dignes d'un Souverain, a donné aussi des marques de la liberalité qui est naturelle à tous ceux de sa Maison, en faisant present de son Portrait enrichy de Diamans à Messieurs de Melac, de Longueval, & de Naves, Officiers Generaux des Troupes Françoises. Messieurs les Colonels en ont eu aussi chacun un de moindre prix. Ce Prince a donné en mesme temps à Monsieur de Villeveille, Lieutenant Colonel du Regiment de Limoges, dont je vous ay parlé dans ma dernière Relation, & qui s'est distingué par une Action d'un grand éclat, un fort beau cheval richement enharnaché, avec de tres-beaux Pistolets, dans les fourreaux desquels étoient deux bourses remplies de Loüis d'or.

D 4

Si j'apprens encore quelque chose de nouveau touchant cette affaire , je vous en feray part, avant que de fermer ma Lettre.

Vous m'avez demandé des nouvelles de la belle Grecque , que Monsieur le Prince Philippe de Savoye amena en France dans le temps de la prise de Coron. La Lettre que vous allez lire vous en apprendra d'assez importantes. Elle est de Monsieur Vignier.



A MONSIEUR L'ABBÉ.

DE SAZILLY.

A Paris ce 8. Juin 1686.

Comme il n'est point de temps où l'on ne doive publier ce qui

peut servir à la gloire de Dieu, je n'ni pas crû que le triste estat où je me trouve, me püst dispenser de vous apprendre la suite de l'Histoire de la belle Ismy, Veuve du Gouverneur de Coron. C'est aussi, Monsieur, ce que vostre pieté à souhaité le plus de sçavoir, ne doutant point que dans les lumieres de la Foy que cette aimable Personne pouvoit recevoir, elle ne dût trouver des trésors qui reparassent avantageusement la perte qu'elle a faite & de son Mary, & de ses biens. Je vous ay déjà mandé qu'en revenant de Richelieu nous la trouvâmes à Châtres, où elle accoucha d'une Fille, qui peu de jours après eut le bonheur d'entrer dans l'Eglise par le Baptesme. Monsieur de Raban prit ce soin là, & celui de ramener la Mere à Paris si tost qu'elle fut en estat de souffrir le Carrosse. Sa joye fut grande

de de réjoindre la jeune Fatmé & le reste de sa Troupe qui estoit dans la Maison de Monsieur de Raban. Elles ne manquerent pas toutes deux de recevoir force Visites de l'un & de l'autre Sexe, sur le bruit qui s'estoit répandu par tout de leur merite; mais on remarquoit sur leur visage que si celles des Dames leur faisoient plaisir, elles n'en recevoient des hommes qu'avec chagrin & avec contrainte. On fut quelque temps sans leur parler de nostre Religion afin de ne les pas affliger. Elles ne pouvoient souffrir que l'on fit le signe de la Croix devant elles, & se desesperoient quand on disoit quelque chose contre leur faux Prophete. Deux enfans de Monsieur de Raban, dont l'aîné n'a que treize ans, & qui ont tous deux beaucoup d'esprit pour leur âge, s'attachèrent à leur faire connoître l'estat misera-

ble où elles estoient par leurs Er-
 reurs, & trouvant la Moresque
 Cadmé plus disposée à les écouter
 que les autres, ils la pressoient de se
 faire Chrestienne; sur quoy elle leur
 disoit de prendre bien garde que
 Madame Ismy ne sceust pas qu'ils
 luy parloient, parce qu'elle la mal-
 traiteroit; mais pour luy ôter cette
 crainte, ils l'assuroient qu'elle n'a-
 voit plus de pouvoir sur elle; ce qui
 la rendit assez hardie pour s'ouvrir
 à la petite Zoula qui est présente-
 ment avec Madame la Duchesse de
 Portmouth, & qui est celle la mes-
 me que Dieu avoit préservée de la
 fureur d'un Soldat qui avoit le Ci-
 -veteur levé pour la fonder en deux.
 Cette petite Fille receut volontiers
 la proposition qui luy fut faite d'em-
 brasser la Christianisme; mais la
 petite Antigé n'y consentoit pas sans
 -monfr, des larmes. Ce fut dans ce

temps-là que Madame la Princesse
 de Carignan, & Monsieur la Prince
 Philippe prièrent le Pere de Bizan-
 ce, Prêtre de l'Oratoire, de les voir.
 Il le fit & comme la Langue Turque
 luy est naturelle parce qu'il est né à
 Constantinople, il s'adressa d'abord
 à celuy de cette Troupe qui luy parus
 avoir plus d'esprit. Il s'appelloit
 Haly, grand Garçon bien fait &
 fort opiniatre. Pour le convaincre
 plus facilement de la fausseté de sa
 creance, il se servit d'un Alcoran
 que Monsieur de Villeray, Escuyer
 de Monsieur le Prince Philippe, luy
 avoit mis entre les mains; & que
 ce jeune Turc avoit donné luy-mes-
 me à Monsieur de Villeray dans Ba-
 ron. Cet Alcoran estoit écrit en Ara-
 be avec une explication Turque en
 interligne; mais quoy que les Turcs
 fassent bien plus de cas de ceux qui
 ne font qu'en Arabe, parce, disent-

ils, qu'il faut croire tout ce qu'à dit leur grand Prophète sans aucune glose; ce fut pourtant par cette explication Turque, que le Père de Bizance fit connoître à Haly les Dogmes ridicules de cet Imposteur; & il le fit avec tant d'efficace, que ce jeune homme detesta sur le châp ce qu'il avoit soutenu avec tant d'obstination. Il couru le dire à ses Camarades Hamet, Bekir, Mehemet & Ibrahim; & les exhorta à se faire Chrestiens. Cela fit un grand effet sur les esprits d'Isma & de Fatmé, qui reçurent avec plus de docilité l'explication de nos Mystères que le Père de Bizance leur faisoit avec beaucoup de netteté. Comme il fut obligé de faire un petit Voyage, les Enfans de Monsieur de Raban dont je vous ay parlé, continuèrent à leur insinuer les Vertues Chrétiennes, ils leur propose-

rent mesme d'aller à l'Eglise dans le temps de Vespres , afin qu'elles pussent estre touchées par la Majesté de nos ceremonies Faimé s'habilla trois ou quatre fois à la Françoisse pour y aller , & s'accoutuma peu à peu à faire le signe de la Croix dont elle avoit eu tant d'horreur ; mais il fut impossible de faire resoudre Ismy à en faire autant. Il est vray qu'elle se separoit souvent des autres pour faire ses prieres, & qu'elle demandoit à Dieu la grace de luy faire connoistre la Kersie. Elle fut exaucée. Le Père de Bixance estant de retour redoubla ses assiduités pour l'instruire , & son cœur fut si bien disposé à recevoir tout ce qu'il luy dit d'un Dieu fait Homme , & crucifié pour l'amour de nous , qu'il m'assura la dernière fois que j'eus l'honneur de le voir , qu'elle estoit entièrement desabusée de toutes les

damnables resveries du Mahometisme, & tres-bonne Chrestienne. Il a la mesme opinion de tous les autres; & comme il ne manquoit plus que le Batefme pour achever ce grand Ouvrage, ils le receurent Samedi dernier Veille de la Pentecoste dans l'Eglise de saint Eutache. Sept eurent l'honneur d'être nommez par Madame la Princesse de Carignan, & par Monsieur le Prince Philippe son petit Fils. Haly fut nommé Thomas; Hamet Eugene; Bekir, Philippe (c'est le Fils de Carabas qui est General de la Mer) Mehemet, Philbert, & le petit More Ibrahim, Charles. Ismy fut nommée Marie-Philippé, & Fatmé, Loïise-Eugene. La pettie Arigé & Cadmé Moresques, furent nommées par Monsieur le Vicair de Saint Eustache, & par Mesdames de Saint Martin & Chevalier; la pre-

miere Jeanne-Hortence, & la seconde Louïse-Philberte. Elles étoient toutes vêtues de blanc, & elles s'attirerent par leur modestie les bénédictions & les vœux d'un nombre infiny de monde qu'un si rare Spectacle avoit attiré de tous les endroits de Paris. Voilà, Monsieur, ce que je vous avois promis. Si j'avois tardé encore quelque temps à vous écrire, j'aurois pu joindre à cette belle & jeune Troupe, trois ou quatre autres Turcs que le Pere de Bizance a aussi convertis. Je suis Votre, &c.

Je ne vous dis point que Madame la Princesse de Carignan est une Princesse du Sang de France, & qu'elle s'appelle Marie de Bourbon; cela est connu de tout le monde. Elle est Fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons,

Cousin Germain de Henry IV. Roy de France & de Navarre, & d'Anne de Montafiere , & avoit épousé Thomas François de Savoye Prince de Carignan, Fils de Charles Emanuel , Duc de Savoye, Prince de Piedmont, Roy de Chipre , & de l'Infante Catherine Michelle d'Autriche, Fille de Philippe I I. Roy d'Espagne , & d'Elizabeth de France , Fille de Henry II. Roy de France, & de Catherine de Medicis. Cette Princesse joint à sa naissance une grandeur d'ame digne de son rang, une affabilité qui fait que tout le monde l'approche , & quoy qu'elle traite avec distinction tous ceux qui ont l'honneur de la voir , jamais il ne sort personne d'auprès d'elle qui ne soit content. Elle aime ses Amis, a un plaisir singulier à en

faire, & les aide dans tous leurs besoins. Il y a dans son Palais, & dans tout ce qu'elle fait un air de magnificence qui fait bien connoître qu'elle est du Sang des Bourbons. Sa piété & son zele pour la Religion dont elle donne tous les jours des marques, ne se peuvent assez louer. La resignation qu'elle a toujours fait paroître pour les volontez du Ciel, dans les pertes qu'elle a faites, & dans les traverses que la fortune luy a autrefois suscitées, est à imiter. Sa fermeté souvent éprouvée, a peu d'exemple, & rien n'approche de la charité qu'elle a pour les malheureux & pour les pauvres.

Monsieur le Chevalier de Savoye son Petit fils, trouve par tout dans son Sang ce qu'il y a

de plus auguste dans la Chrestienté ; c'est à dire, des Empe-
reurs, des Rois, de grands Sou-
verains & des Heros. Il ne dége-
nere point, & sa valeur, qui a
déjà éclaté en plusieurs sortes
de combats, le fait voir digne du
Sang dont il sort, & digne Fils
de feu Monsieur le Comte de
Soissons. Ce jeune Prince ne
trouvant plus icy dequoy s'oc-
cuper selon son genie qui le
porte aux grandes Actions, alla
l'an passé servir la Religion dans
l'Armée des Venitiens. Il assista
à toutes les entreprises qui se fi-
rent dans la Morée, & malgré
les fatigues plus extraordinaires
qu'elles ne l'avoient encore esté,
il fut present à tout. Il luy en
pensa coûter la vie d'une blessu-
re dangereuse qu'il reçut à Co-
ron ; mais le mal qu'il avoit ne

l'empeschoit pas d'estre sensible à celuy des autres. Il sauva autant de ces miserables Infidelles qu'il le put , particulièrement dans l'esperance que les tirant de ce lieux , où tout est plein de Mahometans , il en pourroit faire des Chrestiens. C'est par ce mouvement de pieté qu'il a arraché à la mort ces pauvres infortunées , qui ne le peuvent plus estre désormais , puis qu'il a pleu à Dieu leur faire la grace de recevoir le Baptisme , & qu'elles sont entre les mains d'un Prince si genereux,

Madame la Princesse de Bade accompagnoit Madame la Princesse de Carignan sa Mere, dans cette Ceremonie. On connoist les grandes qualitez de cette illustre Princesse , dont la vertu doit servir d'exemples aux au-

tre, & dont le courage ne se peut assez vanter, Elle a de l'esprit autant que celles qui en ont le plus. Elle l'a vif, juste & penetrant. Il est cultivé par la lecture de toutes sortes de bons Livres, & personne n'en juge mieux qu'elle. On ne peut avoir plus de Politesse, ny marquer plus de generosité dans les occasiōs. Elle est fidelle & tres-bonne amie, & elle ne connoist point de raisons qui puissent l'empescher de l'estre, quand elle l'a promis ou qu'elle croit le devoir.

Madame la Princesse de Carignan estoit aussi accompagnée de mademoiselle de Soissons sa Petite-Fille, jeune Princesse qui pourroit faire la fortune d'un grand Prince, si elle estoit veuë & connue. Elle est élevée auprès de madame sa Grand'-Mere; c'est

assez pour s'asseurer qu'elle a une solide vertu. Elle joint encore à une beauté pleine d'agremens toutes les graces qu'on peut desirer dans une personne aimable. Son esprit est fin & délicat, & fort audessus de son âge, & elle a beaucoup d'application à le cultiver par toutes les bonnes choses qui luy conviennent. Elle a un entier attachement à son devoir, & c'est par là qu'elle passe la meilleure partie de son temps auprès de Madame de Carignan, ne connoissant rien qui luy puisse être plus avantageux pour se perfectionner dans les grandes qualitez qui mettent les grandes Princesses autant au dessus des autres que peut faire leur naissance. Elle passe le reste du temps avec Mademoiselle de Carignan sa Sœur

qu'elle aime fort, & qui est tres-digne d'estre aimé. Enfin c'est une Princesse toute parfaite, & qu'on ne peut voir sans découvrir tout ce qu'on peut attendre de grand du Sang Illustre dont elle est formée.

Vous sçavez, Madame, que Monsieur le Comte de Roye est heureux en Enfans, & que Messieurs les Comtes de Rouffy & de Blansac ses Fils, sont regardez dans le Mõde avec beaucoup de distinction. Ils estoient tous deux du Carrousel, & vous pouvez voir ce qu'on en a dit dans les Portraits qui ont esté faits de tous les Chevaliers & de toutes les Dames qui composoient cette heroïque & galante Feste. Ils ont trois Sœurs dans le Convent de Nostre-Dame de Soissons, où elles estoient en-

trées pour y estre instruites des veritez Catholiques, Monsieur l'Abbé Huet nommé à l'Evêché de Soissons, qui avoit esté choisy pour ce glorieux employ à cause de sa profonde érudition, les a si pleinement convaincuës de la fausseté des Maximes de Calvin, qu'elles en firent abjuration entre les mains le premier jour de ce mois, en preséance d'un grand nombre de personnes de qualité ; la pitié avec laquelle elles s'acquiterent de cette action, édifia extrêmement toute l'Assemblée. Quatre jours après, deux de leurs Freres, Pensionnaires au College de LOUIS LE GRAND (C'est ainsi que l'on appelle presentement le College de Clermont) firent la même abjuration entre les mains du Pere Recteur du même College.

Je

Je vous appris il y a un mois la Conversion de Monsieur le Duc de la Force. Depuis ce temps-là quatre des Fils de ce Duc, & le Fils unique de Monsieur le Marquis du Bordage, qui étoient aussi Pensionnaires dans ce College, ont fait profession des Veritez Catholiques. La Ceremonie de leur abjuration se fit ces jours passez dans l'Eglise de Saint Louis, entre les mains du Pere de la Chaise, Confesseur du Roy.

La revocation de l'Edit de Nantes ayant obligé Madame de S. Gile à quitter le Calvinisme, on avoit quelque sujet de douter que sa Conversion fust sincere, parce qu'elle estoit âgée de quatre-vingt neuf ans, & qu'elle avoit esté jusque-là attachée à ses Erreurs avec une opi-

Juin 1686.

E

niâtreté invincible. Feu Monsieur le Marechal de Schulemberg son Frere avoit fait tous ses efforts pour l'y faire renoncer pendant qu'il étoit Gouverneur d'Arras. Il luy avoit souvent envoyé les plus habiles Gens de tout le Pays, & aucun d'eux ne l'avoit persuadée. Ayant esté attaquée de Pourpre depuis quelque temps, & les Medecins desespérant de sa guerison, elle envoya chercher son Curé de son propre mouvement, se confessa avec toutes les marques d'un vray repentir, & fit paroître une devotion toute édifiante en recevant la Communion. Malgré cette grande maladie, & son grand âge, elle s'est tirée d'affaires, & continuë dans tous les exercices de pieté qui peuvent faire connoître

une véritable Catholique. Elle demeure en un lieu qui s'appelle Binarville, & qui est du Diocèse de Rheims.

Parmy le grand nombre d'Abjurations qui ont esté faites, on a veu plusieurs personnes converties par des voyes qu'il semble qu'on n'auroit pas dû chercher, & dont mesme on auroit cru ne pas devoir attendre beaucoup. Cependant ces voyes ont esté plus promptes quelquefois que celles qui étoient plus dans les formes, & Dieu a voulu montrer par là que tout le monde estant obligé de bien sçavoir sa Religion, les plus simples n'ont pas moins de droit de l'enseigner que les plus habiles. C'est ce qui fut cause que les Apostres prescherent avec de si grands succès. Comme personne ne

ſçauroit ſe diſpenſer de ſonger à ſon ſalut , les femmes ne doivent pas eſtre moins inſtruites que les hommes , des choſes qui le regardent. Il faut cependant demeurer d'accord qu'elles ne le ſont pas toujours , mais on peut dire à leur gloire , qu'il ſuffit qu'elles s'appliquent à ce qu'elles ont envie de ſçavoir , pour le poſſeder parfaitement. Une D^emoiselle de Cologne , appelée Marie - Agnès de Noë nous en fournit un exemple. Elle eſt Catholique , & peu de perſonnes ſont inſtruites plus à fond de la vérité de nos Myſteres , & des Erreurs des nouvelles Sectes. C'eſt une de ces Femmes agiſſantes qui ſçavent beaucoup de choſes , que rien n'embarreſſe , & qui obligent quantité de Gens. Son humeur accommo-

dante luy a donné pour Amies toutes les Dames de la premiere qualité de Cologne. Il y a même beaucoup de Princesses Allemandes pour qui elle fait souvent des Voyages à Paris, & qui ont en elle une entiere confiance. Elles la chargent de leur faire faire tout ce qu'elle juge à propos, afin qu'elles puissent suivre les modes de France, & elles luy donnent leur argent, pour leur acheter jusques à des Pierreries. Ce sont des services qu'elle leur rend plutôt sur le pied d'Amie, que d'une autre sorte, & toujours de bonne grace, & avec beaucoup d'intelligence. Elle parle plusieurs Langues, & le François luy est aussi naturel qu'à ceux du Pays. Dans le temps que cette demoiselle devoit venir à Paris la derniere

fois , un Gentilhomme Allemand , nommé Jean-Iuste de Bouchers , & plus connu sous le nom de Beauregard , parce qu'il a une Terre en Vvestphalie qui porte ce nom , y devoit venir aussi. Il estoit Lutherien , & Amy de tous les Catholiques Romains de son Pays. Le hazard ayant voulu qu'ils se fussent concertez pour partir ensemble , toutes les Personnes de qualité qui connoissoient cette demoiselle , & le tour de son esprit , la prirent de travailler pendant le chemin à la conversion de ce Gentilhomme. Elle s'y engagea , & y réussit si bien , qu'en arrivant à Paris , il ne restoit plus qu'à luy donner l'éclaircissement de quelques points , sur lesquels il insistoit. La demoiselle ayant appris l'estat où

estoit les choses au Sieur la Quille son Commissionaire , il mena le Gentilhomme chez Monsieur de Blampignon , docteur de Sorbonne , & Curé de la Paroisse de S. Mederic. Ils eurent ensemble une conference de deux heures , & Monsieur de Blampignon luy leva tous ses scrupules avec tant de force & de netteté , que ce Gentilhomme s'estant jetté à ses pieds , le conjura les larmes aux yeux de luy faire faire abjurations de ses Erreurs dès ce mesme jour , ce qui fut fait , sans attendre au lendemain , le Mardy 11. de ce mois , dans le Chœur de l'Eglise de S. Mederic. Monsieur de Blampignon l'instruisit plus amplement des Veritez Catholiques pendant les trois jours suivans. Le Samedi 15. du mois il

fit une confession generale , & le Dimanche de l'Octave du S. Sacrement , il communia pour la premiere fois avec tant de zele & de ferveur , qu'il combla de joye tous les Assistans. Ce sont des coups de la Grace. Heureux ceux qu'elle va ainsi chercher.

Je vous ay déjà fait part de tout ce qui s'est passé à Rome à l'occasion de la Feste Generale, faite pour la Réunion des Protestans de France à l'Eglise Catholique. Il me reste à vous parler d'une Feste particuliere , qui a fait connoître le zele de Monsieur le Cardinal d'Estrées. Il choisit pour cela l'Eglise de la Trinité du Mont , parce qu'il en est Titulaire. Vous sçavez, Madame , que tous les Cardinaux ayant chacun le nom d'une Eglise , on dit *Cardinal au titre de,*

&c. Vous jugez bien que la Feste fut d'une magnificence extraordinaire , puis qu'on ne peut soutenir les interets & la gloire de la France avec plus d'éclat , plus de grandeur , plus de prudence & plus de conduite que font Monsieur le Duc d'Estrées , & Monsieur le Cardinal son Frere. Le 12. du dernier mois , jour destiné pour la Feste , étant arrivé , ce Cardinal partit du Palais Farnése à neuf heures du matin , pour se rendre à l'Eglise de la Trinité , fondée par Charles VIII. Roy de France , & appelée *du Mont* , à cause qu'elle est bastie sur le *Mont Pincus*. Il estoit accompagné de Monsieur Altoviti Patriarche , & d'un tres-grand nombre de Prelats , & d'autres Personnes qualifiées , ce qui faisoit un Cortege de plus

E 5

de six-vingt Carrosses. Cette Eglise estoit ornée d'une Tapisserie du dessein de Raphael, où l'Histoire des Apostres estoit représentée. Toute la voûte en estoit couverte d'un Damas cramoisy, sur lequel il y avoit quantité de Fleurs-de-Lys, & de Roses de Tafetas de mesme couleur. On avoit placé les Portraits du Pape & du Roy au dessus de la Corniche vers l'Autel. Cefuy de Monsieur le Cardinal d'Estrées estoit au dessous d'une grille dorée, qui environnoit un grand échafaut couvert de Damas Cramoisy gazonné d'or, que l'on avoit fait pour la Musique. On voyoit les Armes en relief sur le ceintre principal de l'Eglise, & l'écusson en étoit soutenu par quatre figures d'Anges argentées. Je n'entray

point dans l'entier détail des ornemens de la face extérieure de cette Eglise. Je vous diray seulement qu'entre les deux Clochers que l'on avoit peints en couleur de Marbre blanc, un grand piédestal de figure exagone, re-
gnoit depuis la Balustrade du cornichon du second ordre jusqu'en haut, & qu'une Hydre, qui representoit l'Herésie entièrement abbatuë avec plusieurs testes de costé & d'autre, estoit sur la base de ce piédestal. On y voyoit la Religion assise, les bras étendus. Elle tenoit deux Couronnes, l'une de Laurier, & l'autre d'étoiles. Un second piédestal de même figure que le premier, s'élevoit sur cette grande Machine. Il y avoit une grande Croix blanche, & un Drapeau de Taffetas bleu après d'un

E 6

Hercule , qui représentoit les traits du Roy. Il estoit assis sur des Trophées à la droite, & vis à vis paroissoit la France. Elle estoit aussi sur des Trophées. Ces deux Figures tenoient les deux Clefs de la Religion, qui estoit assise au dessus d'un Palmier, & avoit une Tiare & une chape. Tout cela étoit embelly d'Inscriptions. On voyoit le Portraits du Roy en couleur de bronze doré dans l'une des deux Arcades des Clochers, & la figure de la Pieté dans l'autre. Des Festons de feuillages rehaussez d'or, & couronnez de chandeliers dorez garnis de cierges de cire blanche, ornoient les pilastres & le ceintre de ces deux Arcades. Un grand Tableau, placé au dessous de la plus haute balustrade, representoient les

Livres brûlez des Heretiques, les Predications des Missionnaires, & les aumônes qui ont esté faites aux Convertis, & à costé de ce grand Tableau, deux autres de mesme hauteur representoient la démolition des Temples des Calvinistes, & la construction des Eglises basties nouvellement pour les nouveaux Catholiques. Entre les pilastres d'ordre Corinthien étoit une Arcade de chaque costé. Un grand Tableau où la cheute des Idoles estoit peinte, paroissoit dans l'une, & au milieu de l'Arcade un peu au dessus de ce Tableau, on voyoit un Medaillon de Clovis. Il estoit de bronze doré, & la bordure estoit de relief, aussi dorée. Il y avoit un autre Tableau de mesme grandeur dans l'autre Arcade. Il faisoit voir les

Saxons domptez , & recevant le Baptesme par les soins de Charlemagne. Deux Anges soutenoient une fort grande Medaille sur l'architrave de la Porte. Elle estoit environnée de Palmes & de Lauriers , & representoit saint Louïs à cheval , combatant à la teste de ses troupes. Les deux Colomnes de la Porte estoient aussi fort ornées dans leurs chapiteaux & dans leurs bases. Pour marquer les soins que le Roy a pris de faire donner à ses Sujets de la Religion Pretendue Reformée les Instructions qui leur étoient nécessaires , on fit paroistre un Soleil illuminé , sur le haut de la balustrade de l'escalier. Cét Astre , qui est la devise de Sa Majesté , avoit pour ame des mots Latins qui signifioient ,

J'ay servy d'œil à l'Aveugle. Il y avoit un écriteau au dessous contenant d'autres mots Latins qui vouloient dire, *nona avons veu la lumiere par ta lumiere.* Il est facile de voir le rapport de ces paroles. Au dessous de la balustrade du mesme Escalier, dans les ornemens duquel entroient deux grandes Médailles, l'une de l'Empereur Constantin, & l'autre de l'Empereur Theodose, estoit un grand Tableau qui faisoit connoître comment le Roy Philippe Auguste avoit purgé la France de Juifs. On voyoit le Portrait de ce Monarque au haut de ce Tableau dans une Medaille d'or. Il estoit accompagné d'une Inscription Latine qui faisoit entendre qu'un Roy Sage vient à bout de dissiper les Impies.

Avant que Monsieur le Cardinal d'Estrées arrivast à l'Eglise de la Trinité, Monsieur l'Auditeur, & Monsieur le Tresorier de la Chambre, qui ne vont jamais aux Corteges, s'y étoient déjà rendus. Ils se mirent à la teste de tous les Prelats, parmy lesquels ils tiennent le premier rang, & ils se rangerent tous aux deux costez du Chœur sur des bancs à dossiers couverts de Tapis. Monsieur le Cardinal estant arrivé, prit sa Chape à la porte de l'Eglise, & alla se placer sous un Dais qui estoit près de l'Autel, du costé de l'Evangile. Monsieur le Duc d'Estrées se mit dans une Tribune, ainsi que Monsieur le Duc de Mantoüe, & Madame la Duchesse de Modene. Après la Messe, que Monsieur Casari,

Archevesque de Trebisonde , celebra pontificalement , & qui fut chantée par deux Chœurs de plus de soixante & dix Musiciens. On entonna le *Te Deum*, qui fut aussi chanté en Musique, aux fanfares des Trompettes, & au bruit des Boëtes, des Tambours & des Timbales. La Cere monie finit par un excellent Discours Latin , que le Pere Hemery Jesuite prononça à la gloire de Sa Majesté. Lorsqu'elle fut achevée, Monsieur le Cardinal d'Estrées regala magnifiquement un grand nombre de Personnes de qualité dans la grande Salle du College de *Propaganda Fide*. Il est situé au bas de la montagne, fort près de l'Eglise de la Trinité, & à une des extremités de la Place d'Espagne. Ce repas fut suivy d'une

belle symphonie , & d'un recit en Vers Italiens à la loüange du Roy , que quatre des plus belles voix de Rome chanterent dans une autre Salle , où ce Cardinal avoit fait passer la Compagnie. Une fontaine de vin à cinq jets , qui representoient une Fleur-de-Lys , coula jusqu'à la nuit , pour le Peuple , au bout de la mesme Place d'Espagne , sur laquelle la veuë de la Salle s'étendoit. L'obscurité commençant à cacher tous les objets , une Illumination des plus surprenantes fit paroistre avec un nouvel éclat tout ce qui ornoit la façade de l'Eglise. On voyoit un superbe frontispice formé de deux grands Pilastres , dont les Portraits du Pape & du Roy , tout transparens de lumieres , estoient soutenus , avec des Inscriptions sur

les Piedestaux & sur les Pilaſtres. Une Tiare Pontificale , & une Couronne Royale , accompagnées des Armes de Sa Sainteté & de Sa Majeſté , terminoient cette Illumination. On avoit conſtruit avec des fuëillages & de la verdure cinquante autres Pilaſtres derrière & vis-à-vis des deux grands , afin de garder de la ſymetrie. Ils eſtoient plantez en droite ligne , & s'éendoient juſqu'au haut d'une Plateforme qui ſert de Place à l'Egliſe. Les arbres qui couvrent la pente de la Montagne , ſoutenoient des Coupes & des Fleurs de Lys , & les Chandeliers à branches , dont elles eſtoient accompagnées , portoient chacun trente à quarante lumieres. Il y en avoit quantité d'autres en forme de grandes Etoiles , ſur les arbres

naturels qui sont au bord du chemin. La façade de l'Eglise, aussi bien que le Perron par où l'on y entre , estoient éclairez d'un nombre infiny d'autres flambeaux , disposez de telle sorte , qu'ils representoient en quelque façon l'architecture de cet Edifice. Outre les arbres naturels que l'on avoit remplis de lumieres, on en avoit planté d'artificiels des deux costez de l'Eglise, & le long de la Plate-forme. Ils estoient garnis de Pots à feu , & formoient un demy cercle. Joignez à cela le grand nombre de Lanternes dont les fenestres du Convent de la Trinité , & les maisons des rues qui aboutissoient à la Plate-forme & la Place, étoient éclairées, & vous concevrez sans peine la beauté de ce Spectacle. La situa-

tion avantageuse du lieu y contribuoit beaucoup. Plusieurs chambres qui regardoient sur la Place, avoient esté tenduës de Damas cramoisy afin d'y placer les Personnes distinguées, & il y avoit d'ailleurs des Balcons & des Echaffaux le long & à la hauteur du premier étage des Maisons. Tout cela fut occupé, & un peu après que l'Illumination eut paru, on entendit un concert de Tambours & de Trompettes. Il fut suivy d'un autre de Violons, après lequel divers Instrumens firent une Symphonie tres-agreable, pendant qu'une des plus belles voix de Rome chantoit un Récit à la louïange du Roy. Ces réjoüissances ne finirent qu'après un Regale de plusieurs grands Bassins de fruits & de confitures en py-

ramide , & que l'on presenta à la Compagnie avec toutes sortes de liqueurs. La plus grande de ces Pyramides fut jetée au Peuple. Monsieur le Cardinal d'Estrées fit aussi porter des Bassins semblables & des Eaux glacées aux Princesses Pamphile & de Venafro , qui estoient placées dans quelques Maisons voisines. On avoit distribué par son ordre le jour précédent toutes sortes de provisions à tous les Convents de Religieux Mandians, & aux Seminaires *de propaganda Fide*, & le jour de cette Feste on fit au Palais Farnesè des aumônes en argent à plus de huit mille Pauvres. Ainsi ce Cardinal fit paroître en mesme temps sa magnificence & sa charité , & rien ne fut épargné de ce qui pouvoit faire connoître combien il est

sensible aux avantages que Sa Majesté a procurées à l'Eglise par l'Extinction de l'Herésie.

Il me souvient que je vous parlay il y a un an de certains Insectes, qui avoient fait de fort grands degasts aux bleds dans quelques Villages du Dauphiné. La Lettre qui suit vous apprendra combien on a encore sujet de les craindre. Elle est de Monsieur de Jossaud, Conseiller au Presidial de Nîmes , & adressée à Monsieur de Coucols la Gorce.





D'Aramont en Languedoc, le 29. May 1686.

Puisque vous me demandez une Relation des Insectes qui mangèrent nostre Recolte l'année passée & qui nous donnerent tant de peines à les chasser, je vay vous la faire avec le plus d'exactitude que je pourray. Ces Animaux sont sans doute d'une espeece particuliere, quoy qu'il n'y paroisse rien à les voir, & qu'ils ne different des Sauterelles qu'en ce qu'il volent comme les Oyseaux. Ils sont gris; & ont environ un pouce de longueur, c'est à dire douze lignes. On en voyoit il y a un an la terre couverte de quatre doigts d'épaisseur tout les matins avant que le Soleil se montrast; mais dès que la chaleur se faisoit sentir, ils s'envoloient

loient & se jettoient sur les bleds, dont ils mangeoient le grain & la paille, mais si promptement à cause de leur grand nombre, qu'en moins de trois heures ils devoient tout le bled d'un champ. Après cela ils voloient, & leurs troupes estoient si épaisses qu'elles couvroient le Soleil comme un nuage. Il ne leur falloit pas moins de deux heures pour passer. Ils alloient contre le vent & voloient au dessus du Chasteau, qui comme vous savez, est fort élevé, & s'alloient jeter sur un autre bled qu'ils devoient comme le premier. Après avoir mangé tous nos bleds, ils mangerent les legumes, les vignes, les saules, & jusques aux charvres malgré leur amertume. Enfin sur la fin du mois d'Aoust ils cesserent de voler, & la Femelle enfonçoit son derriere dans la terre la plus dure, où elle jettoit une

fin 1686. F

bave, qui avec la terre formoit un tuyau gros comme une plume à l'extrémité de la longueur du ponce, dans lequel elle faisoit ses œufs qui sont gros comme des grains de Millet. Il s'en trouve jusques à cinquante dans ces tuyaux qui sont luttez de la mesme terre, en sorte que l'eau ne les perce point. Ensuite tous ces Animaux moururent dans les chäps, & répandirent une tres-mauvaise odeur. Ils ont commencé à éclore cette année au mois d'Avril, & il y en a qui éclosent encore. On s'est avisé dans le mois de Mars de faire amasser ces œufs, qui ne sont enfonchez dans la terre que de l'épaisseur d'un travers de doigt. L'on en a osté cent quatre-vingt quintaux pesant, & il nous auroit esté avantageux que l'on s'en fust avisé plutôt. Depuis qu'ils éclosent, on a pris plus de trois cens quintaux de ces

Sauterelles, qui ne sont pas encore plus grosses que des mouches. Il en reste beaucoup qu'on ne sçauroit prendre, parce qu'elles sont dans les bleds, qui sont fort avancés, & que l'on craindroit de les gâster si on y entroit. Ces Insectes ont ruiné cette Communauté qui n'eut point de Recolte l'année dernière, & qui peut-estre n'en aura point celle-cy, quoy qu'il luy en couste plus de mille écus des seuls frais qu'elle a esté obligée de faire pour les faire ramasser. On en a pris une grande quantité dans les Villages voisins, & sans les precautions que l'on a prises, il y en avoit assez pour devorer tous les bleds de la Province.

Vous devez estre contente de l'Air nouveau que je vous envoie, puis qu'une personne des plus difficiles en Musique, &

qui chante avec le plus de justice, l'a appelé son Air favori.

AIR NOUVEAU.

LE Printemps commence à paroître,
 Il s'est enfin rendu le maître
 De l'Hiver contre luy si long-temps révolté.

*Amour, amour fais-en de même;
 Contre le cœur d'une ingrate beauté
 Toujours plein de severité,
 Fais sentir ton pouvoir extrême.*

Vous sçavez dans quelle estime est Anacreon pour la douceur de ses Vers. Voicy la Traduction d'une de ses Odes. Vous trouverez qu'elle a conservé ses graces en nostre Langue.





ODE D'ANACREON
SUR L'AMOUR.

Aimer, & n'aimer pas, l'un &
l'autre est fâcheux ;

Mais selon moy ce qui l'est da-
vantage ,

C'est d'estre auprès d'une beauté
volage ,

Qui partageant son cœur se moque
de nos feux.



Que sert-il aux Amans d'avoir de
la naissance ?

N'y la valeur , ny la Science
N'ont en elles rien d'engageant.

Dans l'Age de fer où nous som-
mes ,

On voit que la pluspart des hom-
mes

726 MERCURE

Ne considerent que l'argent.



*Que le nom du premier Avaro
Qui trouva ce Metal digne de son
ardeur,*

*Soit à l'avenir en horreur
Chez le monde poly, comme chez
le Barbare.*



*Ce funeste Metal cause des disfe-
rends.*

*Entre les plus proches Parens,
Il nous rend bien souvent rebelles
Aux volontez de ceux dont nous te-
nons le jour.*

*C'est de luy tous les jours que nais-
sent les quèrelles,*

*Les Meurtres, les Duels, & les
Guerres cruelles;*

*Enfin c'est luy qui trouble un com-
merce d'amour.*

Le Roy ayant reçu le jour de

la Pentecoste Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc de Bourbon, Monsieur le Prince de Conty, & Monsieur le Duc du Maine, Chevaliers du S. Esprit, je croy vous devoir parler de l'Institution de cet Ordre, avant que d'entrer dans le détail des Ceremonies que l'on observa en les recevant, parce que l'on conçoit mieux & qu'on a mesme plus de plaisir à lire les choses dont on connoist l'origine. Je vous ay déjà marqué dans ma Lettre de Janvier 1682. quand Monseigneur le Dauphin fut fait Chevalier, que cet Ordre avoit esté créé par Henry III. Roy de France & de Pologne. Mais les raisons qui l'obligerent à l'instituer ne sont peut - estre pas generalement connuës, & ceux mesme qui les

ſçavent, ſeront bien-aiſes de
voir l'original de cette creation.
En voicy les termes.

HENRY par la grace de Dieu
Roy de France & de Pologne,
A tous preſens & à venir. Comme
en toutes choſes créées ſe reconnoiſt
la toute-puiſſance de Dieu, ainſi
en leur diſpoſition, cours & con-
duite ne ſe peut deſavouer ſa ſain-
te & éternelle Providence, de la-
quelle dépend entièrement toute nô-
tre felicité; & n'y a rien en ce bas
Monde qui de là ne reçoive tout
ſon bonheur, & le vray moyen de
ſe bien regir & gouverner. Que ſi
les moindres creatures ne ſe peu-
vent ſouſtraire de ſa puiſſance, les
plus grandes & conſtituées en plus
grande autorité, ne peuvent auſſi
prosperer & ſe bien conduire ſans
ſa Grace & Providence. C'eſt pour-

quoy dès nos jeunes ans l'ayant ainsi
 crû & connu, nous avons adressé
 nos vœux & colloqué nostre princi-
 pale & entiere fiance en sa Divine
 bonté, de laquelle reconnoissant
 avoir & tenir tout le bonheur de
 nostre vie, il est bien raisonnable
 que nous le remerciant en memoire,
 nous nous efforçons aussi de luy en
 rendre graces immortelles, & que
 nous témoignions à toute nostre po-
 stérité ses grands bienfaits, singu-
 lierement en ce qu'il luy a plu entre
 tant de contraires & diverses opi-
 nions, qui ont exercé leurs plus
 grandes forces en nostre temps, nous
 conserver en la connoissance de son
 saint nom, avec une profession d'a-
 ne seule Foy Catholique, & en l'u-
 nion d'une seule Eglise Apostolique
 & Romaine, en laquelle nous vou-
 lons, s'il luy plaist, vivre & mou-
 rir; de ce qu'il luy a plu aussi par

*L'inspiration du benoist S. Esprit
au jour & Feste de la Pentecoste,
unir tous les cœurs & volonte de
la Noblesse Polonoise, & ranger
tous les Etats de ce puissant & re-
nommé Royaume & grand Duché
de Lithanie, à nous élire pour leur
Roy, & depuis à mesme jour &
Feste, nous appeller au Regime &
Gouvernement de cette Couronne
tres-Chrestienne, par sa volonté,
& droit successif. Au moyen de quoy,
en memoracion des choses susdites,
& pour toujours fortifier & main-
tenir davantage la Foy & la Reli-
gion Catholique; pareillement aussi
pour décorer & honorer de plus en
plus l'ordre & estat de la Noblesse
en cettuy nostre dit Royaume, & le
remettre en son ancienne dignité
& splendeur, comme celuy auquel
par inclination naturelle & par
raison, nous avons toujours porté*

tres - grand amour & affection ,
 parce qu'en luy consiste nostre prin-
 cipale force & authorité Royale ,
 que pour avoir devant & depuis
 nostre avenement à la Couronne ,
 fait preuve en plusieurs grandes ,
 hazardeuses & memorables Victoi-
 res , de cette ancienne loyauté &
 generosité & valeur qui la rend il-
 lustre & recommandable entre tou-
 tes les Nations étrangères ; Nous
 avons avisé avec nostre tres-hono-
 rée Dame & Mere , à laquelle nous
 reconnoissons avoir , après Dieu ,
 nostre principale & entiere obliga-
 tion ; les Princes de nostre Sang , &
 autres Princes & Officiers de Nôtre
 Couronne , & les Seigneurs de Nôtre
 Conseil estant prés de Nous , d'ériger
 un ordre Militaire en cettuy nôtre
 dit Royaume , outre celuy de Mon-
 sieur S. Michel , lequel Nous Vou-
 lons & entendons demeurer en sa

force & vigueur, & estre observé tout ainsi qu'il a esté depuis sa premiere Institution jusques à present; lequel Ordre nous creons & instituons en l'honneur & sous le nom & titre du benoist S. Esprit, par l'inspiration duquel comme il a plu à Dieu cy-devant diriger nos meilleures & plus heureuses actions, Nous le supplions aussi qu'il nous fasse la grace que nous voyions bien tost tous nos Sujets réunis en la Foy & Religion Catholique, & vivre à l'avenir en bonne amitié & concorde les uns avec les autres, sous l'observation entiere de nos Loix, & l'obeissance de Nous & nos Suceesseurs Rois, à son honneur & gloire, à la louange des bons, & confusion des mauvais, qui est le but auquel toutes nos pensées & actions tendent, comme au comble de nostre plus grand heur & felicité.

Vous voyez , Madame , que cet Ordre a esté particulièrement institué dans la veüë d'obtenir de Dieu la réunion des Pretendus Reformez à l'Eglise Catholique. Un si glorieux dessein estoit digne de la pieté de nos Rois , mais ce grand Ouvrage estoit reservé aux soins & au zele de Louis XIV.

Le Roy , Chef Souverain , & Grand Maître de cet Ordre , nomma de luy-mesme , & sans qu'on l'en eust sollicité , les quatre Princes dont je viens de vous parler , suivant le seizième Article de ses Statuts , qui porte en terme exprés.

Nous seulement , & après nous , les Rois nos Successeurs , Grands Maîtres dudit Ordre , choisirons , & proposerons ceux que bon nous semblera , pour entrer audit Ordre ,

Et ne sera loisible à personne quelconque de le requérir & poursuivre pour soy ou pour autrui , declarant dès à present indignes d'y parvenir ceux qui le demanderont, ou le feront demander pour eux , afin que ce grade d'honneur , que nous entendons estre distribué par grace & merite , ne soit sujet à brigues & à monopoles.

Sa Majesté ayant donné ordre à Monsieur de Mesmes , President au Mortier du Parlement de Paris , & Grand Maître des Ceremonies de l'Ordre, de faire tout preparer pour la reception des quatre nouveaux Chevalier qu'Elle vouloit faire, assembla le Chapitre dans son Cabinet le 30. du mois passé. Les Commandeurs s'y rendirent aussi bien que les Prelats Associez à l'Ordre, & les grands Officiers, &

Monsieur du Pré Huissier de l'Ordre, par qui Monsieur de Mesmes les avoit fait inviter, tint la clef du Cabinet pendant le Chapitre. Le Roy y proposa Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc de Bourbon, Monsieur le Prince de Conty, & Monsieur le Duc du Maine, pour estre receus à l'Ordre, & aussi-tost le Grand Maître des Ceremonie alla dans le Salon où ces quatre Princes attendoient que Sa Majesté les fist appeller. Il les avertit de la proposition qui venoit d'estre faite dans le Chapitre assemblé, & les conduisit au Cabinet. Comme la Naissance de ces Illustres Novices les dispensoit de faire preuve de Noblesse, il n'estoit besoin pour eux que de faire les informations accoustumées de vie &

de mœurs. Le Roy ordonna à Monsieur le Marquis de Louvois, Chancelier de l'Ordre, d'en dresser une Commission, & elle fut adressée à Monsieur l'Archevesque de Paris. Ces Informations furent faites comme elles avoient esté ordonnées, & voicy les noms de ceux qui rendirent témoignage pour ces quatre Princes. Vous remarquerez, Madame, qu'entre les trois Témoins qui sont nécessaires, il faut qu'il y en ait un d'Eglise.

Pour Monsieur le Duc de Chartres.

Monsieur l'Evêque du Mans.

Monsieur le Duc de Beauvilliers.

Monsieur le Duc de la Vieilleville.

Pour Monsieur le Duc de Bourbon,

Monsieur de la Barmondierc,

Curé de S. Sulpice.

Monsieur le Duc de S. Aignan.

Monsieur le Duc de Coislin.

Pour Monsieur le Prince de Conty.

Le Pere Bergier, Jesuite.

Monsieur le Duc de la Tremouille.

Monsieur le Duc de Luxembourg.

Pour Monsieur le Duc du Maine.

Monsieur l'Evesque d'Orleans.

Monsieur le Duc de Montausier.

Monsieur le Marquis de Vandes.

Le 2. de ce mois, jour de la Pentecoste, le Roy assemble encore dans son Cabinet les Commandeurs, & les Grands Officiers de l'Ordre, & Monsieur le President de Mesmes y conduisit les

quatre Princes , après les avoir esté prendre dans le Salon, comme il avoit fait la premiere fois. Ils avoient tous quatre l'habit de Novices, qui est de toile d'argent, les chausses retroussées , des bas de soye gris de Perle , des Jaretieres & des Escarpins aussi de toile d'argent, & des mules de velours noir. Il y avoit des dentelles d'argent sur les Jaretieres, & le Pourpoint en estoit tout chamarré. Il estoit de toile d'argent comme les chausses. Leur Rabat estoit de Point de France , & ils avoient un Capot de velours noir en broderie de soye noire, tout parsemé de Diamans & de Perles. Leur Toque estoit aussi de velours noir avec des attaches & des cordons de Perles & de Diamans. Une riche agraffe de Diamans relevoit le bord de

cette Toque , qui estoit ornée d'une masse de Heron , du pied de laquelle sortoient trois ou quatre Plumes blanches. Les quatre Novices trouverent le Roy dans son Fauteüil. Ils y furent conduits , & se mirent à genoux pour recevoir l'Ordre de S. Michel. Sa Majesté tira son épée, & leur en donna un coup sur chaque épaule , en disant à chacun d'eux ; *De par Saint George & par S. Michel , je vous fais Chevalier.* Cet Ordre de S. Michel est appellé l'Ordre du Roy. On peut estre Chevalier de Saint Michel sans estre Chevalier du S. Esprit , mais on ne peut estre Chevalier du S. Esprit, sans l'estre de S. Michel & mesme les preuves de Chevalier de S. Michel suffisent pour estre fait Chevalier du Saint Esprit, sans

qu'il soit besoin d'en faire d'autres Louis XI. qui institua cet Ordre en 1469. afin de réunir les esprits par un Ordre de Fraternité militaire, luy donna le nom de l'Archange S. Michel, Gardien & Protecteur de la France.

Cette premiere Ceremonie estant achevée, on alla à la Chapelle dans l'ordre qui suit.

Monsieur du Pré, Huissier de l'Ordre.

Monsieur du Pont Herault de l'Ordre.

Monsieur le President de Mesmes, Prevost & Grand Maistre des Ceremonies de l'Ordre. Il avoit à sa droite Monsieur le Marquis de Seignelay, Grand Trésorier de l'Ordre, & à sa gauche Monsieur le Marquis de Chateau-neuf, Secrétaire de l'Ordre.

Monsieur le Marquis de Louvois , Chancelier de l'Ordre.

Après cela marcheroient deux à deux , en manteau noir , & avec le Collier de l'Ordre.

Messieurs les Marquis de Vardes & de Gamaches.

Messieurs les Ducs de Montausier & de Nevers.

Messieurs les Ducs de Crequi & de S. Aignan.

Messieurs les Ducs de Chaunes & de S. Simon.

Selon les Statuts de l'Ordre ; les quatre Novices devoient être à la teste de la marche ; mais le Roy les en ayant dispensés à cause de leur Naissance, ils marcherent de cette sorte selon leur rang , après les Commandeurs que je viens de vous nommer.

Monsieur le Duc du Maine, seul. Il estoit tout brillant des pierre-

ries dont on avoit couvert son habit , mais le grand nombre n'empeschoit pas qu'on ne remarquast le bon goust avec lequel elles étoient placées. On peut dire mesme que la bonne grace de ce jeune Prince, & un certain esprit naturel qui paroist dans ses manieres , attiroient plus les regards que tout l'éclat étranger que luy donnoit sa parure.

Il estoit suivy de Monsieur le Duc, qui avoit à sa droite Monsieur le Duc de Bourbon, & à sa gauche Monsieur le Prince de Conty. Je ne vous dis rien de Monsieur le Duc de Bourbon, parce que je vous en ay souvent parlé , & mesme encore depuis peu dans la Relation du Carrousel. Ce Prince, outre ses manieres & sa magnificence naturel-

le , a un grand exemple dans Monsieur le duc. On sçait qu'il y a peu de Princes sur la terre qui fassent les choses avec plus de grandeur , & qui ayent meilleur goust. Monsieur le Prince de Conty n'estoit pas seulement paré par les pierres dont il éclatoit ; il l'estoit encore par sa bonne grace & sa bonne mine. Je puis le dire après le Roy qui aime toujours à rendre justice.

Monsieur le duc de Chartres marchoit après eux. Il estoit seul , & tout éclatant de pierres. Je croy vous avoir déjà dit qu'après le Roy , Monsieur est le Prince du monde qui en a la plus belles , & qui est le plus magnifique. Vous sçavez que Monsieur le duc de Chartres a toujours fait voir un ef-

pris infiniment au dessus de son âge. C'est ce qui luy a fait meriter une amitié particuliere du Roy, qu'il ne doit pas tout à fait à l'honneur qu'il a d'estre de son Sang.

Monsieur, qui suivoit Monsieur le Duc de Chartres, marchoit aussi seul.

Monseigneur le Dauphin marchoit ensuite, pareillement seul, & il precedoit Sa Majesté devant laquelle marchoient les Huissiers de la Chambre, tenant leurs Masses d'or. Monsieur le maréchal duc de Duras, Capitaine des Gardes du Corps en quartier, suivoit le Roy, & avoit Monsieur le Duc d'Anmont, premier Gentilhomme de la Chambre à sa droite. Sa Majesté étoit suivie de Monsieur le Duc de la Rochefoucault, Grand-maître de la Garderobe.

Garderobe , à sa gauche. Ensuite venoient tous les Seigneurs de la Cour , qui fermoient la marche.

La Chapelle du Chasteau que l'on avoit preparée pour cette Ceremonie , estoit tenduë de Tapisseries de la Couronne à fond d'or. Les Ornaments de l'Ordre qui sont fort riches , faisoient la parure de l'Autel. Ils sont à fond d'or & vert , parsemez de flâmes & de chiffres en Broderie , aux Armes de Henry III. écartelées de France & de Pologne. On avoit placé le Trône du Roy à la gauche de l'Autel , & l'on y monroit par trois degrez , qui estoient couverts de Velours violet à Fleurs de Lys d'or. Ce Trône estoit sous un

Ann 1686.

G

Dais aussi à fond d'or & vert ,
avec les mêmes Armes écar-
telées.

Le Roy estant arrivé à la Cha-
pelle , se mit à son Prie-Dieu.
Monsieur l'Evêque d'Orleans ,
premier Aumosnier de Sa Ma-
jesté , estoit auprès d'Elle , &
fit en cette Ceremonie les fon-
ctions de Grand Aumosnier de
l'Ordre , en l'absence de Mon-
sieur le Cardinal de Bouillon ,
qui par les Statuts de l'Ordre
en est le Grand Aumosnier ,
en qualité de grand Aumosnier
de France. Monseigneur le dau-
phin & Monsieur se mirent
dans leurs places ordinaires , &
Monsieur le Prince qui se trou-
va dans la Chapelle , prit aussi la
sienne , ainsi que Monsieur le
Duc. Il y avoit des bancs pour

les Commandeurs à droite & à gauche du Prie-Dieu du Roy ; des Placets pour les Grands Officiers entre le Prie-Dieu & l'Autel du costé du Trône , & des Tabourets couverts de velours violet à Fleurs de Lys d'or, avec des Carreaux de mesme velours, pour les quatre Novices , entre le Prie-Dieu & l'Autel , du costé de l'Evangile.

Toutes ces places estant remplies , les quatre Grands Officiers , precedez de monsieur du Pré , Huissier , & de monsieur du Pont , Heraut de l'Ordre , commencerent les genuflections & les reverences ordonnée par les Statuts , à l'Autel, au Roy , & aux Commandeurs. Les quatre Novices firent de

semblables reverances , Monsieur l'Archevesque de Paris, Prelat Commandeur de l'Ordre , estant arrivé, revêtus de ses habits Pontificaux, commença le *Veni Creator*, que la Musique du Roy continua. Après que l'on eut chanté cet Hymne , Monsieur le President de Mesmes fit une reverance à Sa Majesté , à laquelle monsieur l'Archevesque apporta l'Eau benite avant que de commencer la messe.

A l'Offertoire les quatre Grands Officiers recommencerent leurs reverances, à l'Autel, au Roy , & aux Commandeurs estant encore precedez par l'Huissier & par le Heraut. Ensuite monsieur de Louvois, Monsieur de Seignelay , & Monsieur

de Chasteau-neuf s'estant remis à leurs places , monsieur le President de mesmes , Grand maistre des Ceremonies, fit une autre reverence à Sa Majesté pour l'avertir d'aller à l'Offrande. Il en fit aussi une à Monseigneur le Dauphin , & une à monsieur , afin qu'ils accompagnassent le Roy , qui fut précédé jusques à l'Autel par monsieur le President de mesmes. Sa Majesté ayant fait une reverence à l'Autel , prit des mains de monseigneur le Dauphin l'Offrande , que le Grand maistre des Ceremonies luy avoit donnée , & après avoir baisé la Patene , Elle fit une seconde reverence à l'Autel , & revint à son Prie-Dieu , en se tournant vers les Comman-

deurs à droite & à gauche. Cette offrande estoit d'autant d'écus d'or que Sa. majesté a d'années.

Les reverances des quatre Grands Officiers, à l'Autel, au Roy, & aux Commandeurs, furent réitérées à la fin de la messe, après quoy monsieur le President de mesmes, précédé de l'Huissier & du Heraut, en fit une au Roy pour l'avertir d'aller à son Trône, ou il devoit achever la Ceremonie. Sa majesté y alla précédée des Huissiers de la Chambre avec leurs masses d'or, monsieur le Marechal Duc de Duras, & Messieurs les Ducs d'Aumont & de la Rochefoucault la suivirent, & se placerent derriere le Fauteuil. Monsieur le

Marquis de Louvois, Chancelier de l'Ordre, étoit à la droite du Roy, & avoit auprès de luy Monsieur le Marquis de Seignelay, Grand Tresorier Monsieur le President de Mesmes. Prevost & Grand Maistre des Ceremonies, étoit à la gauche. Il avoit auprès de luy Monsieur le marquis de Chasteau-neuf, Secretaire de l'Ordre. Alors Monsieur le President de Mesmes se détacha, & ayant fait la reverence à l'Autel, au Roy, & au Commandeurs, toujours precedé de Monsieur du Pré & de Monsieur du Pont, il en fit une particuliere à Monsieur le Duc de Chartres, & d'autres à Monseigneur le Dauphin & à Monsieur, afin de les avertir de conduire ce Prince au

Trône du Roy. Monsieur le Duc de Chartres fit les mesmes reverences & fut présenté par Monseigneur le Dauphin, & par M^r qui en firent de pareilles, & qui luy servirent de Parrains en cette Ceremonie. Il se mit à genoux, & ayant les mains sur l'Evangile, que luy presenta & que tint Monsieur de Louvois, suivant le Statut qui veut que le Chancelier de l'Ordre le presente & le tienne, & que le Novice ait les deux mains posées dessus en faisant son vœu & serment, il leut à haute voix ce vœu & ce serment dans la forme que M^r le Marquis de Châteauneuf, Secretaire, les luy presenta écrits en parchemin; après quoy il en signa la Cedula de sa main, & la presenta au

Roy. Cette Cedule est ensuite enregistrée par le Secretaire au Registre de l'Ordre, pour servir de témoignage du jour de la reception du Novice, & l'Original de la Cedule est mis au Tresor des Chartres du mesme Ordre, où il est gardé. Je ne mets point icy le serment dans les termes qu'il fut fait, parce que je vous l'ay envoyé entier dans ma Lettre de Janvier 1682. avec quantité de choses curieuses touchant cet Ordre, que je ne veux par repeter.

Après cela, Sa Majesté luy mit le manteau de l'Ordre, que luy presenta le Grand maistre des Ceremonies, & dit ces paroles, qu'Elle acheva en faisant le signe de la Croix. *L'Ordre vous revêt & couvre du Manteau de son*

amiable Compagnie & union fraternelle à l'exaltation de nostre Foy , & Religion Catholique , au nom du Pere , du Fils & du S. Esprit.

Alors Monsieur le marquis de Seignelay , presenta au Roy le Collier de l'Ordre avec la Croix , & Sa Majesté le mit à monsieur le Duc de Chartres en luy disant , selon les termes prescrits dans le 34. Statut de l'Ordre. *Recevez de nostre main le Collier de nostre Ordre du Benois Saint Esprit , auquel Nous , comme Souverain Grand Maistre , vous recevõs , & ayez en perpetuelle souvenance la Mort & Passion de nostre Seigneur & Redempteur Iesus Christ , en signe dequoy nous vous ordonnons de porter à jamais consue en vos habits exterieurs la*

*Croix d'iceluy , & la Croix d'or-
 au col avec un ruban de couleur
 bleu-celeste , & Dieu vous fasse la
 grace de ne contrevenir jamais aux
 vœux & sermens que vous venez
 de faire , lesquels ayez perpetuel-
 lement en vostre cœur ; estant cer-
 tain que si vous y contrevenez en
 aucune sorte , vous serez privé de
 cette Compagnie , & encourrez
 les peines par le Statuts de l'Ordre.
 Au nom du Pere , du Fils , & du
 Saint Esprit. A quoy monsieur le
 Duc de Chartres répondit sui-
 vant les mesmes Statuts , Si Dieu
 m'en donne la grace , & plutost la
 mort que jamais y faillir , remer-
 ciant tres. humblement vostre Ma-
 jesté de l'honneur & bien qu'il
 vous a plu me faire , & en ache-
 vant il baïsa la main du Roy.*

Cette Ceremonie étant ache-

vée , Monsieur le Duc de Chartres fit encore les mesmes reverences , & alla prendre la place que luy donne sa naissance , sans se remettre à celle qu'il avoit occupée pendant la Messe.

Les mesmes Ceremonies furent observées pour les trois autres Novices Monsieur le Duc de Bourbon eut pour Parrains monsieur le Prince & monsieur le Duc. Ceux de monsieur le Prince de Conty furent messieurs les Ducs de Chaune & de S. Simon , & monsieur le Duc du maine eut pour les siens , messieurs les Ducs de Crequi & de S. Aignan. Toutes choses estant faites , le Roy revint à son Prie-Dieu , & fut reconduit en son

Apartement dans le mesme ordre qu'il estoit venu. Monsieur l'Archevesque de Paris, qui n'avoit pû estre de la marche lors qu'on estoit party du Cabinet de Sa Majesté, à cause qu'il devoit officier, étoit à costé d'Elle en s'en retournant.

On ne peut trop dire à la louange de cet Ordre, si l'on considere tout le bien que sont obligez de faire ceux qu'on y reçoit. Vous en jugerez par l'Article 88. de ses Statuts, dont voicy les termes.

Et pource qu'il est raisonnable que ceux qui se veulent principalement dedier à Dieu, & en porter signe exterieur, soient astraits à plus grandes prieres & exercices Spirituels que les

autres. Nous prions & exhortons tant qu'il nous est possible tous ceux dudit Ordre , à se rendre soigneux d'assister chacun jour devotement au S. Sacrifice de la Messe s'ils ont le moyen & le loisir, & aux jours de Festes à la celebration du Service Divin ; mais sçachant qu'ils sont obligez à dire chacun jour un Chapelet d'un dixain qu'ils porteront ordinairement sur eux, & les Heures du S. Esprit avec les Hymnes & Oraisons qui seront dedans un Livre que nous leur donnerons à leur Reception , ou bien les sept Pseaumes Penitentiaux , avec les Oraisons qui seront faites sur chaque Pseaume , la Litanie suivie des Oraisons ordinaires qui seront aussi dans ledit Livre , & où ils seront deffaillans aux choses sus-

dites , seront obligez de donner
 une aumosne aux pauvres. Plus
 leur enjoignons de ne faillir deux
 fois l'an pour le moins , se confesser
 à personnes constituées en autho-
 rité en l'Eglise , & recevoir le
 precieux Corps de Nostre Seigneur
 Jesus-Christ au premier jour de
 Janvier , & Feste de la Pentecôte
 , ordonnant qu'esdits jours &
 tous autres esquels par devotion
 ils communieront en quelque lieu
 qu'ils se trouvent , ils soient tenus
 durant la Messe & icelle Commu-
 nion porter le Colier dudit Ordre,
 sur peine contre ceux qui deffau-
 dront en une mesme année à com-
 munier esdits deux jours , de per-
 dre le revenus de leur Commande
 durant ladite année, & où il avien-
 droit qu'aucuns desdits Comman-
 deurs & Officiers perseverassent

trois années consecutives à ne communier esdits jours , en ce cas la Croix & l'Habit dudit Ordre leur seront ostez, & pour telle volonté endurcie seront privez de l'Ordre ; Mais si aucuns d'eux y faut seulement à l'une desdites deux fois en une année , sera retenu des fruits de sa Commande la cinquième partie du revenu d'une année, laquelle nous avons dès à present aumosnée aux Augustins. Partant les Cardinaux & Prelats seront tenus jurer tous les ans au Chapitre sur leurs saints Ordres , & les Commandeurs & Officiers sur les saints Evangiles , avoir fait leurs Pasques esdits deux jours de Feste.

Le mesme jour de cette Ceremonie , le Roy accompagné de toute Sa Cour , en-

tendit dans la Chapelle du Chasteau de Versailles la Predication de Monsieur l'Abbé Denise, Chanoine dans la Cathedrale de Troye, & Clerc de la Chapelle de Sa Majesté, qui témoigna estre fort contente, tant du Sermon, que du Compliment qu'il luy fit. Il receut de grands applaudissemens de toute la Cour. C'est le mesme Abbé Denise qui satisfit fort Messieurs de l'Academie Françoise le jour de la Feste de S. Louïs 1684. & qui quelques mois auparavant avoit fait l'Oraison Funebre de la Reine à S. Eustache avec un pareil succès. Les Peres Jesuites, qui connoissent parfaitement la vraye Eloquence, l'ayant entendu prescher, l'ont retenu pour faire le

jour de S. Louis prochain , le
Panegyrique de ce saint Roy ,
dans leur Eglise de la rue S.
Antoine.

Je ne sçay , Madame, si vous
avez pris garde à une chose à
laquelle j'ay fait plusieurs fois
reflexion , & que j'ay presque
toujours trouvée veritable; c'est
à l'avantage que les Peuples
tirent des Missions , qui n'ont
jamais manqué de produire
des fruits extraordinaires , pour
le salut des Ames. S'il s'agit des
anciens Catholiques, elles font
rentrer en eux - mesmes les
plus obstinez Pecheurs , & si
on les fait pour les nouveaux
Convertis , elles les affermis-
sent dans la croyance des veri-
tez dont on les a convaincus, &
leur adoucissent la peine qu'ils

ont d'abord à se résoudre de faire les fonctions de la Religion qu'on leur a fait embrasser. Ce n'est pas qu'ils ne les croient nécessaires , mais on se trouve toujours embarrassé lors qu'il faut faire de certaines choses auxquelles on n'est pas accoutumé. Telle est la Confession , qui fait même de la peine à plusieurs personnes qui sont nées Catholiques. Ainsi l'on a tort de dire que parce que quelques nouveaux Convertis viennent lentement à ces Sacremens , leurs conversions ne sont point sinceres. Il n'y a rien dans la vie qu'on ne fasse par degrez. Ils ont reconnu la fausseté de ce que leur avoit enseigné Calvin , & la verité de la Religion

Catholique. Il s'agit de la professer dans tous ses points. C'est ce que font les nouveaux Convertis , mais aujourd'huy ils gagnent une chose sur eux, & demain une autre , & les Missions sont pour cela d'une grande utilité , puis que nous voyons tous les jours qu'elles font de ces Nouveaux Convertis des Catholiques plus fervens , que les plus anciens Catholiques ne le sont. La Ville de Sommieres , du Diocèse de Nismes , ayant toujours esté regardée comme la clef des Sevennes , & comme celle dont l'exemple seroit suivy de toutes les autres , avoit besoin de pareilles Missions. Monsieur de Baille , intendant de Languedoc , persua-

dé qu'il estoit tres - important d'y en établir , choisit le Pere de Chevigny , Prestre de l'Oratoire , pour cet Employ , le connoissant pour un des hommes du monde le plus capable de s'en acquiter. Il a esté Capitaine aux Gardes , & Gouverneur d'Ypres , & a renoncé à tous les honneurs qu'il possédoit , & à ceux qu'il estoit en estat d'obtenir , pour mener une vie retirée en se faisant Prestre de l'Oratoire. Un tel Missionnaire peut beaucoup persuader , il connoist le monde , & ses manieres ; il sçait par quels endroits il les faut combattre , & comme il presche par son exemple , ils n'a pas de peine à persuader. Le Pere de Chevigny mena avec luy six

Personnes , qui tous agirent si bien dans cette Mission selon leur talent & leur caractère , qu'il ne faut pas s'étonner s'ils eurent un grand succez. Le Pere Moët Prestre de l'Oratoire , & Monsieur l'Abbé Pecquot , Docteur de Sorbonne , & Chanoine de l'Eglise de Paris , faisoient les Conférences publiques sur les matieres contestées , avec autant d'érudition & de force que de netteté & de douceur. Le Pere Guibert , Prêtre de l'Oratoire , prêchoit tous les jours d'une maniere tres-vive & tres-touchante. Monsieur l'Abbé Robert Chanoine de Chartres , preschoit aussi tres-éloquemment. Il faisoit de Sçavans Catechismes , & par les manieres insinuan-
tes

qu'il prenoit dans ses visites , il avoit le don de persuader les plus difficiles , & de reduire les plus endurcis. Il est Frere de Monsieur Robert , Procureur du Roy au Chastelet. Monsieur Tabouret Ecclesiastique , expliquoit les Prieres & les Ceremonies de la Messe , & faisoit la Priere publique soir & matin avec tant de zele qu'il inspiroit de la devotion à tous ceux qui l'entendoient. Monsieur le President Saunier , qui estoit venu de Paris avec le Pere de Chevigny son Directeur , édifioit également les anciens & les Nouveaux Catholiques , par son exactitude à communier tous les jours , & par son application à soulager les Pauvres. Le Pere Ven-

tron Prestre de l'Oratoire & fort habile homme , fut envoyé en la place du Pere Guibert , qui fut dangereusement malade , & eut diverses rechutes , parce qu'il aimoit mieux suivre son zele pour les Nouveaux Catholiques , que d'obéir aux Medecins de Montpellier qui luy défendoient tout exercice de mission. Voilà quelles estoient les principales fonctions de ces dignes Ouvriers. Il estoient tous les jours de plus en plus animez au travail par l'exemple du Pere de Chevigny qui ne manquoit à rien de tout ce qu'on peut attendre de la plus ardente charité , & de la plus sage conduite. Il encourageoit les uns , cultivoit
avec

avec douceur les bonnes dispositions des autres , menageoit les esprits difficiles , prenoit quelquefois un ton de Capitaine avec les mutins , & porroit toujours un cœur de Père pour ceux qui cherchoient de bonne foy le verité , sans se rebuter de la peine qu'ils avoient à quitter leur état. Il répandoit ses aumones avec autant d'intelligence que de profusion , ayant donné cinq cens pistoles de son bien pour la propriété des Autels, pour la pension des Filles qu'il faisoit instruire dans le Monastere des Ursulines , pour l'établissement des petites Ecoles , pour le soulagement des Pauvres honteux , & pour la subsistance des mandians ; & quand monsieur de Baille luy voulut faire des complimens

fin 1686.

H

sur cette liberalité. *J'aurois grand tort, Monsieur*, luy répondit-il *de donner ma personne, & de ménager mon argent.* Ce qui est encore plus admirable, c'est qu'on ne vit jamais tant d'humilité au milieu d'un si grand succès. Il croyoit toujours n'estre bon à rien, attribuant tout le bien qui se faisoit à Soumieres, tantost au travail de ses Collegues, & tantost aux soins & aux bons exemples de ceux qui estoient en autorité dans la Ville. En effet on leur feroit injustice si on ne tomboit d'accord qu'ils ont agy avec toute la sincerité & tout le zele possible. Monsieur de Villevieille homme de qualité, Lieutenant de Roy, & Frere de Monsieur de Villevieille, qui s'est tout récemment distingué

en Savoye pour la mesme cause, & dont je vous manday la grande action il y a un mois, donnoit ses ordres avec autant de prudence que d'exactitude. Monsieur de Bosanguet, premier Consul & Gentilhomme qui a esté dans le service, ne perdoit pas une seule occasion de donner bon exemple, & ne se servoit de son credit dans la Ville que pour engager les Habitans à bien faire leur devoir. Monsieur Philippes Conseiller, à Montpellier, se fit honneur d'estre de la Mission de Sommierres, & crut que rien n'estoit plus glorieux pour luy que de travailler à retirer sa Patrie des tenebras de l'erreur d'où il estoit luy même sorty il y avoit déjà cinq ans. M. Bersin Greffier de la maison de Ville donna des

avis tres-importans , & fut tres-utile par son application & par son esprit. Madame de Pru-gneron , Hôtesse du Pere de Chevigny , & la plus confi-derée entre toutes les Dames de la Religion fut la premie-re à profiter des Exhortations de son Hoste , & à le prier de vouloir bien recevoir sa con-fession , ce qui donna tant de joye à son Mary , bon Gentil-homme , & ancien Catholique, qu'il appella toujours depuis le Pere de Chevigni son Bien-fai-cteur , parce qu'il avoit conver-ty sa Femme , ce qui estoit la chose du monde qu'il souhaitoit le plus ardemment. Les Princi-paux de la Ville conspirant si heureusement avec les Mission-naires , on vit en peu de temps un merveilleux changement, &

de deux mille cinq cens nouveaux Convertis qui composoient presque toute la Ville, & qui paroissoient douter encore des veritez de nostre Religion par le peu d'empressement qu'ils avoient d'en faire les fonctions : il n'y en a presque pas à present qui n'assistent souvent à la Messe, qui ne se soient confessez, & qui n'aient receu la Communion. Il y en a même plusieurs qui ont communie deux fois depuis Pasques. En un mot, il ne s'en trouve pas dix qui ne soient bons Catholiques.

Il y a eu une autre Mission de l'Oratoire à Allez au même Diocese de Nismes, dont le Pere de la Mirande estoit le Chef, & qui a eu beaucoup de succez. Le Pere de Pouilly y a esté retenu pour y faire ce que Mon-

pour l'Abbé Robert fait à Sommieres, où il a esté demandé par une délibération de la Ville pour y résider encore quelque temps, afin d'achever ce qui reste à faire. Il mande que les choses vont toujours de mieux en mieux.

Le 13. de ce mois mourut icy Dame Madelaine Graffeteau. Elle estoit Femme de Messire Nicolas Colbert, Seigneur de Turgy, Conseiller du Roy, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris.

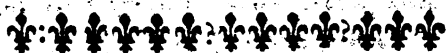
Peu de jours après mourut dame Gabrielle de Lesvar Veuve de Messire Charles le Jay, Baron de la Maison rouge, Tilly, S. Fargeau, Villiers & les Salles, Maître des Requestes.

Ces morts ont esté suivies de celle de Dame Anne Bailly, Veu-

ve de messire Nicolas le Prêtre, Seigneur & Baron du Bourg le Prêtre, & President en la Cout des Aydes de Paris, mort il y a trois ans. Elle estoit Fille de monsieur Bailly, qui est mort Doyen de la Chambre des Comptes de Paris; petite Fille & arriere petite Fille de deux autres Bailly, tous deux Presidents en la mesme Chambre; & Sœur de Monsieur Bailly, qui s'est acquis tant de gloire pendant plus de quarante ans dans les fonctions de la Charge d'Avocat General du grand Conseil.

Je vous ay envoyé quelques Ouvrages de Monsieur de la Barmondiere Gentilhomme de Beaujolois, & l'un de ceux de l'Academie qu'on a establie depuis quelque temps à Villefranche. On me mande qu'il y

est mort le 14. du dernier mois, âgé seulement de quarante-quatre ans, & qu'il est généralement regretté dans la Province. Il n'avoit pas moins de piété que d'érudition & d'esprit, & vous le croirez quand je vous diray qu'il estoit digne Frere de Monsieur de la Barmondie, Curé de S. Sulpice. Voicy un Sonnet qu'il fit au mois d'Octobre dernier, sur le sujet que donna Monsieur de Vertron du *Parallele de Sa Majesté avec les Princes qui ont porté le surnom de Grand.*



A V R O Y.

*S*ur le Trône des Lys plus de
soixante Rois,

LOUIS, jusqu'à ses jours ont porté
la Couronne ;

Quelque éloge éclatant que l'Hi-
stoire leur donne ,

Elle n'a crû devoir le nom de Grand
qu'à trois.



Clovis l'a mérité , soumettant à la
Croix

Avec tous ses Etats son auguste
Personne ;

Charlemagne joignant le Germain
au François ;

Henry brisant l'effort d'une Ligue
felonne.



Aux fiers Confederez, leurs Batail-
lons épais

Rompus & renversez, tu fis signer
la Paix ,

Le Raab est témoin que l'Aigle
chantelante.

moi s, 2014, 1, col H 5

Tomboit sans ton appuy, sous l'orgueilleux Croissant.

*Nous voyons à tes pieds l'Herésie
expirante;*

*L'Histoire te devra trois fois le nom
de Grand.*

A peine le Carrousel fut-il achevé, que Monsieur le Duc de S. Aignan, dont vous avez vu un Portrait assez ressemblant dans les Vers qui ont été faits pour cette superbe Feste; fit un Défy digne de sa vigueur & de sa galanterie. Il feignit qu'un Chevalier inconnu, attiré par la haute réputation des Chevaliers François, venoit à la Cour de nostre incomparable Monarque, pour les défier à quatre sortes de Combats, sçavoir à court & les Testes, à rom-

pre au Faquin, à rompre en Lice, & à rompre trois Piques à pied au Combat à la Barriere. Une si galante invention pour le divertissement de Sa Majesté, n'a pu qu'estre fort approuvée ; mais le peu d'usage que les Chevaliers ont eu de ces trois derniers Défis, a fait que jusqu'à present son Cartel n'a point esté accepté. Je vous l'envoie. Vous y devez prendre part, puis qu'il est fait pour soutenir l'intérêt des Dames.





CARTEL D'ARSACE.

sous le nom du Chevalier
Discret, aux Indiscrets, s'il y
en a quelqu'un qui le puisse
estre.

Gerviers audacieux, de qui
l'ingratitude
D'abuser des faveurs s'est fait une
habitude.

Qui des plus beaux objets cher-
chant l'affection.

Ne la payez souvent que d'indiscre-
tion,

Vous qui donnez à tout, & que la
beauté touche,

Mais dont le cœur en dit beaucoup
moins que la bouche,

Que le mérite seul d'abord pens
émouvoir,

Sans jamais vous réduire aux ter-
mes du devoir,

Qui par un goust bizarre & bien
 digne de blâme,
 Blessant également vostre honneur
 & vostre ame,
 A vanter des faveurs trouvez plus
 de plaisirs,
 Qu'un autre à contenter pleinement
 ses desirs.



Vous dont les plus Vaillans estiment
 le courage,
 Dont l'intrepide cœur n'en est pas
 moins volage;
 Quand portant du Dieu Mars la
 superbe fierté,
 Il ne tient rien d'Amour que la le-
 gereté,
 Un Chevalier Discret, qui pourroit
 en silence
 Du feu le plus ardent cacher la
 violence,
 Par un noble dessein qu'on ne peut
 trop louer,

182 MER CURE

*Vous offre le combat, pour vous faire.
avoüer*

*Que toujours le beau Sexe est en
droit de nous plaire ,*

*Que plus on est heureux ; & plus
on doit se taire ,*

*Qu'enfin pour estre aimé , c'est le
meilleur secret*

*D'estre constant , soumis , complai-
sant , & discret.*

Après ce que j'écrivis il y a quelques mois dans un avis particulier à l'avantage des Estampes, je croy n'avoir rien à dire de plus pour en faire voir l'utilité. Le public avoit témoigné par plusieurs Lettres écrites de diverses Provinces, qu'il souhaitoit qu'on parlât de la manière que l'on a promis dans cet Avis, & les mesures que l'on avoit prises pour le faire étoient assez

justes, mais il s'y est trouvé divers obstacles qui ne viennent pas de ma part. La Politique n'est pas seulement pour les Souverains, & pour ceux qui gouvernent les Etats; elle regne aussi parmy les Arts, dans les Communautéz, dans les Familles, & souvent un seul particulier a sa politique à part. Les Graveurs & les Imagers, ou du moins une si grande partie qu'elle peut estre prise pour le tout, ayant eu la leur en cette occasion, n'ont pas jugé à propos que le Public sceust le Prix de leurs Estampes. Je ne veux ny pénétrer ny combattre leurs raisons, quoy qu'il me fust aisé de le faire. D'autres ont esté chagrins de ce dessein, parce qu'ayant de moins belles Estampes que leurs Confreres, & en moins

grand nombre , ils ont apprehendé qu'on ne marquast la difference qu'il y a entre eux , & d'autres ont crû qu'ils devaient eux-mêmes faire des Catalogues de ce qui les regarde pour en profiter. Ceux-là sont les plus raisonnables , & je leur suis obligé , puisqu'en m'ostant la peine de faire ce que le Public souhaitoit de moy, ils la prendront eux-mêmes, & n'empescheront pas que le Public ne me sçache quelque gré d'avoir esté cause qu'il aura au moins une partie de ce qu'il a si ardemment souhaité. Cependant malgré tous ces obstacles & toutes les choses qui manqueront au projet que j'avois fait , puisque vous voulez que je vous entretienne sur cette matiere , je vay vous donner un commencement de l'Histoire

des Estampes , qui bien qu'il ne soit quasi qu'une maniere de Catalogue , ne laissera pas d'estre curieux , & assez beau , pour faire juger de ce que cette Histoire auroit esté , si j'avois en toutes les choses necessaires pour la mettre dans son jour , & que l'on m'eust éclaircy sur beaucoup de choses que j'ay demandées , & sur lesquelles les Graveurs & Images mêmes manquent de lumieres.

HISTOIRE DES Estampes.

POUR épargner d'abord la peine au Public d'aller chez un grand nombre de Marchands chercher de différentes Estampes , je doy l'avertir d'un lieu , où il trouvera

presque tout ce qu'il y en a de belles au monde. C'est chez le Sieur Perou, Conclerge de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture. Cette Academie se tient dans l'Aisle de la court du Palais Royal qui donne dans la rue de Richelieu.

On y trouvera la Vie de Iesus-Christ, les Hermires, les Peres des Deserts, & les douze Empe-reurs, avec autant d'Imperatri-ces d'après le Titien, & plu-sieurs Histoires d'après le même Titien, le Bassans, & le Carache, le tout gravé par Salder. Ces Estampes estoient fort rares & fort cheres, & l'on n'en trouvoit plus depuis un grand nombre d'années, parce que les Planches ont passé en deux ou trois Fam il-les, sans que ceux qui en avoient herité, ayent voulu en faire im-

primer. Elles viennent d'estre vendues, & ceux qui les ont achetées, en ont fait tirer, pour satisfaire l'impatience, & la curiosité du Public.

Tous les curieux sçavent que les quatre plus beaux Tableaux que l'Albane ait jamais faits, estoient dans le Cabinet de Monsieur Falconier, & qu'il ne s'en estoit point voulu défaire, quoy que plusieurs Souverains l'en eussent sollicité. Tout ce que Monsieur Falconier fit il y a quelques années, fut d'en faire graver des Planches, afin que par le moyen des Estampes le Public pust admirer ces quatre Chef-d'œuvres qui sont à présent au Roy. Voiey à peu près ce qu'ils représentent.

1. Venus descendue du Ciel, sur le bord d'une Riviere pour

chercher Adonis , se resout à demeurer en terre. Les Graces s'empresrent à la parer , afin quelle puisse plaire à son Amant. Les Amours fatiguez d'avoir tiré son Char , se délassent dans les nuës en bevant de l'Ambrosie.

2. Des Amours forgent de nouvelles flèches par le commandement de Venus , & les empoisonnent en les aiguïsant. D'autres s'occupent à faire des arcs pour Adonis, & d'autres s'étudient à décocher des flèches dans un cœur. Vulcain est couché près du lit de Venus tandis que sa forge est occupée par les Amours. Diane sort des nuës en colere . & voyant les Amours attachez à des plaisirs qui ne sont pas de son caractère, elle les menace de les punir. se-

verement s'ils ne les quittent.

3. Venus fatiguée d'avoir couru après Adonis, vient se reposer dans un lieu délicieux, où les Zephirs agitent l'air. Des Amours vont querir Adonis pendant son sommeil. Adonis paroît timide. Tandis qu'une partie des Amours est occupée autour d'eux, les autres cueillent des fruits.

4. La vengeance que Diane avoit promis de prendre de Venus, paroît dans ce Tableau. Elle envoie des Nymphes pour inquieter les Amours, couper leurs aîles, rompre leurs arcs & leurs carquois, & jeter leurs flèches au feu.

Monsieur Baudet a gravé ces beaux Tableaux. Le Sieur Perou a les premières Estampes qui en ont esté tirées, & comme elles

sont les plus noires, elles sont aussi les plus belles. Il a aussi des Estampes de plusieurs autres Tableaux de devotion, & d'Histoire, des plus estimez de l'Albane, & diverses Estampes d'après le Carache, Pierre de Cortone, le Dominicain, le Titien, & le Corrège.

Il y a quelques années que feu Monsieur Colbert, ayant fait graver les plus beaux Tableaux, & les plus belles Tapisseries du Roy, on fit beaucoup de presents aux Estrangers, des Estampes que l'on en tira. Quelques curieux trouverent moyen d'en acheter. Elles sont devenues tres-rares, le Sieur Perou est celuy qui en a le plus de suite, & je ne sçay mesme si l'on en pourroit trouver ailleurs. Celle du S. Michel de Raphaël est de ce

nombre. Il fit ce Tableau express pour François I. à qui il en fit present. C'est le plus beau qui soit au monde. Le Roy l'a fait tirer de son Cabinet des Tableaux à Paris, & Sa Majesté l'a fait placer dans son grand Appartement de Versailles.

On trouve aussi chez le Sieur Perou vingt - huit ou trente Estampes d'après le Poussin, gravées par Monsieur Audran, & par feu Monsieur Chateau. On y vend pareillement plusieurs Portraits de la maison Royale par feu Mr de Nanteuil, & plusieurs autres gravez d'après les meilleurs Peintres.

Vn Crucifix de Champagne, gravé par Monsieur Edelinck.

Le martyre de S. Laurent, de Monsieur le Sueur, gravé par Monsieur Audran, & qui sert

192 M E R C U R E

de pendant d'oreille au Martyre de Sainte Agnès, du Dominicain, gravé par le mesme Monsieur Audran.

Toute la Vie de S. Bruno, peinte dans le Cloistre des Chartreux, & gravée par feu Monsieur Chateau.

Les Frises de Monsieur de la Phage, gravées par Monsieur Audran.

Les Bas-reliefs de Jules Romain, gravez par le mesme.

Le Baptême de Nostre Seigneur, de Monsieur de Lichery.

Les quatre Morceaux du Dominicain, & les Plafonds de Pierre de Cortone, tous Ouvrages gravez par Monsieur Audran.

La Cène de Monsieur Audran, Peinture gravée par Monsieur

sieur Audran, Graveur.

On trouve aussi chez le Sieur Perou, tous les Ouvrages gravez d'après les Tableaux peints par Monsieur Vander-Meulen. Comme j'en donnay un Catalogue il y a un an, je ne repeteray point tout ce que j'en ay dit en ce temps-là, & ne parleray que des deux derniers.

Le premier est la vue de Cambray, & l'Attaque de la Citadelle de la mesme Ville par le Roy en personne. Cet Ouvrage a esté dessiné sur les lieux, & Monsieur Vandet-Meulen en ayant fait un Tableau pour le Roy, c'est d'après ce Tableau que l'Estampe a esté gravée.

Le second represente Leuve, Place tres-forte dans le Brabant, située au milieu d'un Marais, attaquée & forcée de nuit

Juin 1686.

I

par les François. Tous les Ouvrages que M. Vander-meulen a fait de cette nature, ont esté deffinez sur les lieux par ordre du Roy, & mesme pendant les Actions & les mouvemens, qui y sont marquez. Ainsi l'on peut avoir par le moyen de ces Estampes toutes les Conquêtes de Sa Majesté, se répondre de les avoir dans la dernière exactitude, puis que tout est gravé d'après ces Tableaux. On peut dire que M. de Vander-Meulen est non seulement le plus habile que nous ayons pour ces sortes d'Ouvrages, mais encore qu'il est l'unique, & que c'est un talent qui luy est particulier. On ne doit pas s'étonner après cela si ce merveilleux talent luy a fait meriter un logement dans l'Hostel des Gobelins, & une pension du Roy.

Le mesme Concierge de l'Academie des Peintres & Sculpteurs vend une Estampe fort singuliere. Elle est d'après un Tableau de Monsieur Houasse; en voicy l'Histoire. Un Seigneur des plus qualifiez de la Cour, voulant avoir un Tableau qui excitast de l'horreur & du mépris pour la vie, pria Monsieur Houasse d'inventer sur ce sujet tout ce qu'il croiroit le plus capable de produire ces effets. Monsieur Houasse y refusa, & crut devoir s'arrester à ce que je vais vous dire. Il represente un Tombeau Antique, avec un Soldat, qui dans l'esperance de trouver un Trésor vient d'ouvrir ce Tombeau. On voit les pierres renversées, & les instrumens qui ont servy à les lever. Une Lampe est suspendue

dans ce Tombeau suivant l'usage ancien. Comme la nuit est obscure , & qu'il n'y a point d'autre clarté, cette Lampe dont la lumière ne sçauroit s'étendre bien loin , éclaire seulement tout le Cadavre , & quelque peu des environs du Tōbeau. Ce Cadavre qui est celui d'un fort grand homme, paroît étendu, & couché sur le dos. Cōme il ne reste plus que quelques petits morceaux de son linceul , parce qu'il a esté usé par le temps, on voit non seulement tout un Corps qui a commencé à pourrir , mais encore des vers qui en sortent de tous costez , & dont quelques-uns se répandent sur les bords du Tombeau , & les autres paroissent attachez à manger la chair dont ils viennent d'estre produits. Le Soldat frappé d'horreur à

cette veuë, paroît à demy tournée pour prendre la fuite, ayant déjà un pied hors de la marche sur laquelle le Tombeau est élevé, & quoy que l'attitude où il est, doive l'empescher de voir cét horrible objet, ayant la teste beaucoup plus tournée que le dos, il ne laisse pas d'avoir le visage tout caché de l'une de ses mains, ce qui marque la crainte qu'il a de voir & de sentir ce Cadavre. L'action qu'il fait avec son autre main, sert aussi à découvrir tous les mouvemens dont son ame est agitée dans le moment qu'il commence à fuir.

L'Estampe de ce Tableau est toute gravée au Burin par Monsieur Baudet. Elle est fort nouvelle aussi-bien que celle qui représente Jean Vviclef, Jean Hus, Jerosme de Prague, Martin Lu-

ther, Ulric Zuingle, Jean Oecolompade, Martin Bucer, Philippe Melancton, Pierre Martir, ou Pierre Vermilly, Bernardin Occhin, Jean Calvin, Jean Cnox, Henry Butinger, Ierosme Zanchi, & Theodore Beze. Il seroit peut-estre bien difficile de trouver encore une Estampe où l'on pust voir quinze Portraits aussi ressemblans que le sont ceux de ces quinze faux Docteurs. On a fait une recherche exacte dans tous les lieux où ils ont esté peints, & ils ont presque tous esté gravez d'après de bons Tableaux, ou d'après quelque Estampe faite de leur temps; de maniere qu'on peut compter sur une fidelle ressemblance. Ce qu'il y a encore de surprenant dans cette Estampe, c'est qu'on trouve au dessous de ces Por-



traits, le nom & le lieu de la naissance de ces Heresiarches, leurs heresies, le temps & la maniere de leur mort, & que le plus long de ces abregez n'est que de cinq lignes. Cette Estampe est encore du nombre de celles qui se trouvent chez le Sieur Perou. Nous en verrons bientôt un autre que le Public souhaite depuis long-temps. C'est le Portrait d'un Illustre, d'un caractere bien different de tous ceux qui viennent d'être nommez, puisque c'est celui de Monsieur Maimbourg. Il a esté gravé par Monsieur Hebert qui s'attache uniquement aux Portraits. Il en a déjà un grand nombre des plus considerables de l'Europe. Il demeure au bout de la rue S. Jacques proche la Fontaine S. Severin, à l'Image S.

François , où il débitera incessamment ce Portrait de Monsieur Maimbourg avec celuy de Monsieur de Santeuil Chanoine Regulier de S. Victor de Paris, connu par ses Hymnes , & par les belles Inscriptions Latines , qui sont au dessous de la plus grande partie des Fontaines de Paris.

Comme en matiere de Portraits , le Graveur qui fait le mieux ressembler , est celuy qu'on doit le plus rechercher lors qu'on veut des Ouvrages de cette nature , je ne dois pas oublier à vous dire qu'il y a un Allemand à Paris nommé Jean Huinzelman qui réussit beaucoup en Portraits; c'est le même qui a gravé celuy de Monsieur le Chancelier au bas duquel il y a quelques Vers , & qui est dans

cette Lettre. Il a depuis peu gravé le Portrait de Monsieur de Louvois d'après Monsieur Ferdinand Voet , qui a paru fort bien aux yeux des connoisseurs, ainsi que le Roy de Pologne qu'il grava il y a deux ans , sur un Portrait fait d'après le naturel. Il a aussi gravé le Portrait du Grand Seigneur , dont je ne voudrois pas vous garantir la parfaite ressemblance, parce que suivant un des Articles de la Loy de Mahomet , il est défendu à tous les Turcs de se faire peindre. Quant au Portrait du Comte Tekely qu'il a aussi gravé , il assure qu'il l'a fait d'après son Original , qui luy a esté envoyé d'Allemagne , & la chose est assez facile à croire , puis qu'il est Allemand. Il a aussi gravé le Portrait de l'Empereur , & celui

du Comte de Staremberg, d'après les Originaux qui luy ont esté confiés ; Monsieur le Contrôleur General , & plusieurs autres du nombre desquels est Monsieur Tavernier en véritable habit Persan. Il réussit aussi beaucoup dans l'Histoire , dans le Païsage , & dans l'Architecture. soit en Taille douce , ou en Eau forte. Il demeure dans la rue Galande , proche la Place-Maubert.

Monsieur Picard le Romain, Graveur ordinaire des Tableaux du Cabinet du Roy , demeurant rue S. Jacques , au Buste de Monseigneur le Dauphin, vend plusieurs Estampes qu'il a gravées. Il y en a trois d'après de tres-beaux Tableaux de Monsieur le Sueur. L'une représente la Magdeleine aux pieds de

Jésus-Christ chez Marthe, dont la composition est tres-belle, & de grande maniere. La Magdeleine represente une personne contrite, & deja entierement detachée du monde & d'elle-même, & qui ne songe plus qu'à Dieu, & à écouter sa Parole. Les autres Figures ne sont pas moins belles. Leurs attitudes sont différentes & naturelles, & leurs airs de teste, beaux, tristes, & differens.

Le second Tableau represente St. Paul qui presche devant le Temple d'Ephese, & fait brûler tous les Livres de curiosité. La composition de ce tableau est grande, & les expressions & les attitudes belles & variées. Les Figures sont bien drapées, & plusieurs representent des actes particuliers, comme l'Aumône,

l'Imposition des mains , la Priere, l'Oraison, &c.

Le dernier de ces trois tableaux représente Iesus-Christ que l'on met dans le tombeau. toutes les Figures , & leurs expressions sont si belles, qu'elles produisent aisément l'effet que le Peintre s'est proposé. On remarque même qu'il a affecté de faire voir sur le visage du Sauveur une espee de bouffissure , s'il est permis de parler ainsi , qui arrive ordinairement aux personnes mortes. Le même vend une quatrième Estampe , qu'il a gravée d'après un Tableau de Monsieur de Montaigne , qui représente Saint Paul, & Sillas en prison qui convertissent le Geolier , lequel on voit prosterné aux pieds de S. Paul,

ce qui fait connoître qu'il est déjà touché des paroles de ce Saint. Sillas qu'on voit à costé les bras ouverts & la face élevée vers le Ciel, marque fort bien qu'il prie le Seigneur de leur accorder la conversion de ce malheureux. Toutes les Figures expriment parfaitement la surprise & l'étonnement où elles sont de voir un miracle si inopiné. Le sujet est éclairé d'un flambeau, parce que toute cette action se passe la nuit. Elle est causée par un tremblement de terre, qui fit que toutes les portes de la Prison s'ouvrissent. Les fers tomberent des pieds & des mains de tous les Prisonniers, & leur laisserent la liberté de se sauver. Cette Estampe est de la même grandeur que les

trois precedentes qui ont deux pieds de large , & vingt & un pouce de haut.

On trouve chez le mesme plusieurs autres belles Estampes de mesme grandeur , representant divers sujets de devotion , gravez d'après plusieurs peintres d'Italie , comme aussi quantité d'autres de sa main sur des sujets differens , & gravez d'après le Poussin , le Guide , le Corregge , l'Albane , & autres grands Maistres. Il a aussi le Portrait de Monseigneur le Dauphin , pour accompagner celuy du Roy qu'il a gravé , & dont les Connoisseurs , la Cour , & le public ont esté contens. Je vous donneray le mois prochain la suite de cette Histoire des Estampes , & n'oublieray pas celles qui ont esté gravées d'après Monsieur le Brun.

Les Prières pour le rétablissement de la Santé du Roy, non seulement continuent dans toutes les Villes du Royaume, mais elles sont devenues si solennelles, que les Parlemens y assistent en Corps, les Evêques & Archevêques y officiënt eux-mêmes, & les Villes n'épargnent pas leur Artillerie pour témoigner la joye qu'elles ont du retour d'une Santé qui est précieuse à l'Europe entière. Tout ce que je dis viét d'arriver à toulouse. L'Archevêque de cette Ville-là ayant, ordonne de pareilles Prières dans toutes les Eglises de son Diocèse, je croy que je puis vous en parler comme de Prières qui ont esté déjà faites; puis que le zele des Sujets du Roy ne leur permet pas de differer d'obéir à des ordres qu'ils s'imposeroient eux-

mesmes , s'ils ne les recevoient pas. Il s'est fait une grande Ceremonie à Paris pour le même sujet , & les Theatins de Sainte Anne la Royale celebrent le 24. de ce mois un Salut, où l'on chanta le *Te Deum* en Musique, de la composition de Monsieur Lorenzani , Maistre de Musique de la feu Reyne. Monsieur le Nonce du pape y officia , & donna la Benediction du S. Sacrement. Le bruit qui s'estoit répandu de cette Ceremonie , attira quantité de Personnes de la premiere qualité , du nombre desquelles estoient Monsieur le Prince de Mekelbourg , & Monsieur le Duc de S. Aignan. Il y eut le soir une grande Illumination , au milieu de laquelle parut un Soleil tres-brillant. Cette Illumination fut

accompagnée d'un Feu d'artifice, & le Pere Alexis du Buc, Superieur de ce Convent, n'oublia rien de tout ce qui dépendoit de ses soins pour augmenter l'éclat de la feste. Ces Peres qui ont toujours eu beaucoup de zele pour la Maison Royale, & particulièrement pour Sa Majesté, doivent faire celebrer tous les ans à pareil jour une Messe solennelle pour la conservation du Roy.

Je ne croyois pas qu'en fermant ma Lettre, je vous apprendrois des nouvelles de monsieur le Chevalier de Chaumont Ambassadeur de France auprès du Roy de Siam. On le croyoit encore à six mille lieues d'icy lorsqu'il arriva à Versailles le 24. de ce mois. Il en a fait douze mille en moins d'un an, & n'a em-

ployé que 15. mois & demy en tout son Voyage. Il partit de Brest le 3. Mars de l'année dernière, avec un Vaisseau du Roy nommé *Loyseau*, monté de 36. pieces de Canon, & la Fregate nommée *la Maligne*, montée de 24. Il arriva en dix jours au Tropique du Cancer du mesme vent, dont il avoit appareillé au sortir du Port, après quoy il doubla le Cap de bonne Espérance sans le reconnoistre. Il arriva à Batavia le 1. Aoust, & à l'entrée du Royaume de Siam au commencement de Septembre. Comme il y a peu d'habitations sur cette route, & que l'on va par eau jusques à Siam, le Roy avoit fait bâtir, & meubler des Maisons de cinq lieües en cinq lieües pour le recevoir, & avoit envoyé des Officiers

pour le traiter. Il partoit tous les jours deux nouveaux Mandarins de Siam qui venoient luy faire compliment de la part du Roy , & plus il approchoit de cette Capitale , plus les Mandarins qu'on envoyoit au devant de luy , étoient élevez en dignité , & un des deux derniers qui vint le complimenter , est l'un des trois Ambassadeurs que ce Monarque a nommez pour venir en France , & que Sa Majesté a euvoyé querir à Brest. Monsieur Le Chevalier de Chaumont trouva un Palais à Siam qui avoit esté basti exprés & meublé pour luy. Sa Table y a toujours esté servie en vaisselle d'or , & les Tables de ceux de sa suite en vaisselle d'argent. Comme les environs de Siam sont inondez six mois de l'année , & que l'on

estoit au temps de cette inondation , il y avoit sur la Riviere un nombre infiny de petits Bateaux dorez que les Siamois appellent *Balons*. On y voit une espece de Trône dans le milieu, où les plus considerables ont accoustumé de se placer. Ces Bâtimens tiennent environ dix ou douze personnes. Le jour que Monsieur le Chevalier de Chaumont eut Audience , le Roy de Siam en envoya vingt des siens qui estoient d'une tres-grande magnificence, pour luy & sa suite. Il y eut ce jour-là cent mille hommes de Milices commander pour luy faire plus d'honneur. Cette Audience fut remarquable par trois circonstances qui furent d'un grand éclat pour la gloire de la France , & particulièrement pour

Is Personne du Roy, en faveur de qui le Roy de Siam se dépouilla de tout ce qui fait paroistre sa grandeur en de pareilles occasions. Les Abassadeurs ont de coûtume d'entrer seuls à son Audience, & douze Gentilshommes que Monsieur le Chevalier de Chaumont avoit menez avec luy, l'accompagnerent, & furent assis sur des Tabourets durant l'Audience, pendant que toute la Cour étoit couchée le ventre & la face contre terre. Les Ambassadeurs ont aussi coûtume de se prosterner ainsi, & Monsieur le Chevalier de Chaumont en fut dispensé quoy que le Favory & le premier Ministre du Roy fussent prosternez. Les Roys de Siam ne prennent jamais de Lettres de la main d'aucun Amba-

fadeur, & ce Monarque prit la Lettre de Sa Majesté de la propre main de monsieur le Chevalier de Chaumont. Il demanda des nouvelles de la Santé du Roy, de celle de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc d'Anjou, & de Monsieur. L'audience finie, Mr l'Ambassadeur, & toute sa suite furent traitez dans le Palais avec toute la magnificence imaginable, suivant les manieres du Païs, & le Roy pour luy marquer une plus grande distinction, luy envoya trois plats des Mets les plus exquis de sa Table. Après cette audience solennelle, monsieur de Chaumont en eut plusieurs particulieres de ce Roy, dans lesquelles il causa familièrement :

avec luy. Ce Prince fit paroître beaucoup d'esprit, & de bons sens. Il parla du Roy avec admiration, & fit voir que toutes les grandes actions ne luy estoient pas inconnues, & je puis vous dire sur cet Article, que j'appris dès le temps que les deux Envoyez estoient icy; que ce Monarque faisoit traduire en Siamois tout ce qu'on imprime des merveilles de la Vie du Roy, & que ce que je vous en ay souvent mandé, & que vous me permettez de rendre public, après vous l'avoir envoyé, avoit esté aussi mis en cette Langue. Le Roy de Siam pria Monsieur le Chevalier de Chaumont de visiter quelques-unes de ses Places, & de permettre qu'un Ingenieur qu'il avoit amené avec luy, en allast voir quelques autres, pour re-

marquer le defaut des Fortifications.

Monsieur le Chevalier de Chaumont a mené avec luy jufques à Siam fix Iefuites des plus habiles de leur Ordre en toutes les parties de mathematiques , fur tout en Aftronomie , fi estimée en la Chine ; où ils font principalement destinez , & où ces connoiffances peuvent estre d'une grande utilité pour achever d'y établir le Christianisme. Ils y vont pourvus de Lunettes d'approche , & d'Instrumens de mathematique d'une nouvelle construction , pour faire des Observations, qu'ils ont ordre d'envoyer ici à l'Academie des Sciences , par toutes les occasions qu'ils en auront. Ils doivent joindre à la Chine les Peres de leur Ordre , à qui ces sortes de Sciences

ces ont acquis les bonnes graces du Prince tartare qui gouverne aujourd'huy ce grand Empire. Sa majesté, outre leur Passage, & les Instrumens dont Elle les a fait fournir abondamment, leur donne des Pensions annuelles, afin que rien ne leur manque, & qu'ils ne soient à charge à personne. Ils ont ordre aussi d'entrer dans la connoissance des Arts, & de tout ce qui peut contribuer à faire fleurir icy ce qui est encore susceptible de quelque perfection; de sorte que ce projet peut estre mis au nombre d'une infinité d'autres qui s'exécutent, & qui marquent que le Roy n'épargne ny soin ny dépense pour le bien de l'Eglise, & pour augmenter la gloire de son Regne, & la felicité de ses Peuples.

Le Roy de Siam ayant sceu
Juin 1686.

K

que ces six Iesuites estoient venus avec Monsieur de Chaumont, les voulut entretenir, & comme il arriva une Eclipse en ce temps-là, ces Peres firent voir à ce Monarque, par le moyen de leurs Lunettes, des choses qui le surprisent extrêmement, de maniere qu'il offrit de leur faire bâtir une Eglise, & une maison, & de les entretenir, s'ils vouloient demeurer à Siam, mais comme ils ne pouvoient accepter des offres si avantageuses, étant destinez pour la Chine, il fut résolu que l'un d'eux reviendrait en France, & qu'il en ameneroit six autres Peres quand les Ambassadeurs s'en retournerent. Ce choix est tombé sur le Pere Tâchard, qui apporte au Pere de la Chaise, de la part de ce Prince, un Cruci-

fix dont le Christ est d'or , & la Croix d'un bois que les Siamois estiment plus que l'or mesme , à cause des grandes vertus qu'on luy attribue.

Le Roy de Siam nourrit dix mille Elephans , ce qui luy doit revenir à des sommes immenses, puis que l'entretien d'un Elephant revient icy à deux mille écus. Mais quand on les nourrirait à meilleur compte en ce Pais-là , leur nourriture ne doit pas laisser que de coûter beaucoup. Ce Monarque est veuf , & n'a qu'une Fille qu'on appelle la Princesse Reyne. Elle a trois grande Provinces sur lesquelles elle règne souverainement, aussi bien que sur toute sa Maison. Une des Filles qui la servait ayant dit des choses dont elle ne devoit pas parler , cette Princesse

la jugea elle-mesme, & ordonna qu'elle auroit la bouche cousüe. L'estime que le Roy son pere a pour le Roy, luy en ayant fait prendre beaucoup pour tous les François, comme je vous l'ay marqué plusieurs fois, il en demanda dix ou douze à Monsieur le Chevalier de Chaumont quelque temps avant que cet Ambassadeur partist de Siam. Monsieur Fourbin, Lieutenant de Vaisseau, est de ce nombre, avec un Ingenieur, un Trompette, & plusieurs autres, qui connoissant l'inclination que ce Roy a pour la France, & sur tout pour Sa Majesté, n'ont point fait de difficulté de le satisfaire, en demeurant à Siam. Il a honoré Monsieur le Chevalier de Chaumont de la premiere Dignité de son Royaume, & l'a fait *Oya*. Je

ne suis pas encore assez instruit de ce que c'est que cette Dignité, pour vous en dire davantage, mais j'espère vous en éclaircir ce mois prochain. Comme il falloit pour estre receu, faire devant le Roy beaucoup de Figures qui approchoient de la genuflexion, & se prosterner plusieurs fois, ce Prince en dispensa Monsieur de Chaumont, & luy envoya les marques de cette Dignité. Outre tous les Présens qu'il luy a faits, & luy a donné, quand il est party, tous les meubles du Palais où il estoit logé, mais Monsieur de Chaumont n'en a pris qu'une partie, & a donné ceux qu'il avoit apportez de France, pour se meubler une Chambre, avec une Chaise à porteurs fort magnifique; au Favori du Roy de Siam, qui est

est né Grec, & qui fait profession de la Religion Catholique. Le Favory est élevé à une Dignité qui est au dessus du premier Ministre, appelé le *Barcalon*. Mr le Chevalier de Chaumont a fait de grandes liberalitez à ceux qui luy ont apporté des Presens de ce Monarque, & a donné un tres-beau miroir à la Princesse Reyne. Jamais on n'a vû un si bon ordre que celuy qu'il avoit mis dans la Maison. Ses Domestiques n'ont fait aucun desordre, & il avoit imposé des peines pour châtier sur l'heure ceux qui contreviendroient à ses Reglemens; de sorte qu'il est party de ce royaume là avec l'admiration de la Cour & des Peuples. Le Favory du Roy le vint conduire jusques au lieu où il s'est embarqué, qui est à plus de 40.

lieuës de Siam, & le regala magnifiquement. Après quoy Monsieur de Chaumont s'embarqua avec les trois Ambassadeurs Siamois qui viennent en France, & qui ont cinquante personnes à leur suite. Si tost qu'il fut embarqué, il salua de cinquante volées de Canon ceux qui l'avoient accompagné jusqu'à son embarquement. Ces Ambassadeurs apportent beaucoup de Presens pour le roy, pour toute la Maison royale, & pour les Ministres. Je ne vous en feray point aujourd'huy le dénombrement, mais je ne sçaurois m'empêcher de vous dire que parmy ces Presens il y a de tres beaux Canons fondus à Siam, dont toute la garniture est d'argent. Il y aussi de riches étofes, une infinité de Porcelaines singulieres,

des Cabinets de la Chine ; & quantité d'Ouvrages des plus curieux des Indes , & du Japon. Monsieur de Chaumont arriva le 19. de ce mois dans le Port de Brest ; & depuis que Vasco de Gama a doublé le Cap de Bonne Esperance ; & que Cristophe Colomb a découvert l'Amerique, il n'y a aucun exemple d'une plus grande diligence navale en fait de Navigation de long cours. mais l'Etoile du Roy guide cet Ambassadeur, & c'estoit assez , puis qu'elle regne sur les Mers comme sur la Terre. Si cette Relation n'est pas tout-à-fait exacte , vous n'en devez pas être surprise. A peine ay-je pu avoir deux jours pour ramasser ce que je vous mande, & apparemment vous n'attendiez pas de moy ce mois-ey tant de recherches cu-

rieuses sur cette matière. Je continueray le mois prochain, & si je me suis abusé en quelque chose, je vous le feray sçavoir.

Je viens à l'Article des modes, dont j'ay accoustumé de vous parler deux fois chaque année. Les chaleurs ayant esté quelque temps sans se faire sentir, les hommes ont fait faire des habits de drap au commencement de cet esté, & l'on croyoit mesme que toute cette Saison se passeroit sans qu'ils en portassent d'autres, mais les chaleurs estant tout à coup devenues excessives, il a falu recourir à des habits plus légers. Ils sont fort modestes, & l'on ne porte point d'habits de soye, comme de Brocard, de Cordonnet, & autres de cette nature. On en voit beaucoup de droguet, & de petites étoffes

de laine brune nommées Raz de Castor. Ils sont doublez de Tafetas de la même couleur, & les Vestes s'ont du même tafetas. Ces habits sont garnis de boutons, & de boutonnières d'argent. Les uns y mettent un passepoil d'un petit galon léger en double, ou bien un galon tout plat fort léger qui est fait d'un cordonnet d'argent avec deux lames au bout. On la nommée d'abord *Galon de Paille*, & ensuite *Galon de Loup*, à cause qu'on en voyoit sur les habits de tous ceux qui alloient à cette sorte de Chasse avec Monseigneur le Dauphin. Il est devenu si commun qu'il a été ordonné à ceux qui ont l'honneur de l'accompagner quand il va prendre ce divertissement, de mettre de ce Galon sur un drap de Hollande vert ;

de sorte que ce Prince y a déjà esté plusieurs fois à la teste de trente Personnes vestus de ces Juste-au-corps. Quant aux habits de Droguet ils sont ornés de la mesme maniere que les autres habits que je viens de vous marquer , excepté qu'ils sont doublez de toile de Bapiste blonde & fort fine ; les Vestes sont de mesme. On voit quelques habits de droguet or & laine , & d'autres laine & argent. Tous les Juste au corps bleus sont si modestes qu'il n'y a que des boutons , & des boutonnières d'or. Les Bords sont bordezz d'un Galon dor, mais il n'y a rien sur le Corps. La Coupe est toujours de mesme, c'est à dire , large par le bas. Les manches sont à boxes avec deux plis , & un galon ou passe-

poit au bout de la mèche, quand
mesme l'habit seroit tout uny.
Les rubans de la couleur appel-
lée Amarante sont fort à la mo-
de. Les Chapeaux sont toujours
noirs. On porte plus de Cordons
d'argent que d'or, & les tours de
plumes blancs sont fort en usage
pour ceux qui se peuvent servir
de plumes, mais les baudriers
n'y sont point du tout, & l'on ne
se sert que de Porte-épées. Les
bas sont de soye ou de Barbarie,
dont la jambe n'est plus meslée,
mais seulement ce qui se roule.

Les Femmes qui sont magnifiques
dans les autres saisons ne peuvent l'e-
stre dans celle cy, parce que l'épais-
sieur des riches étoffes les incommo-
deroit. Ainsi elles sont obligées d'a-
voir recours aux Taffetas. Presque
tous ceux qu'elles portent cette an-
née sont glacez & changeants. Les
plus à la mode sont amarante, &

blen, & il entre de l'amarante presque avec toutes les autres couleurs. C'est celle qui regne cette année, & l'on voit même beaucoup d'étoffes qui ne sont qu'amaranté. On voit aussi des Taffetas rayez, dont les rayes sont des Taffetas au lieu d'estre de satin, ce qui peut passer pour une grande nouveauté. Il y en a d'autres rayez d'argent, qui n'ont que la largeur des Brocards. Toutes les autres étoffes faites pour l'usage des Femmes sont à bandes, jusques aux Damas. On voit quelques manteaux & quelques jupes du même taffetas, mais la plus grande mode est d'avoir le manteau d'une couleur & la jupe d'une autre. On voit quantité de jupes blanches, ou garnies d'argent, ou d'une étoffe mêlée d'argent. Quoy que la chaleur ait esté grande, on porte peu de gazes. Peut estre qu'il n'y en a encore guere de nouvelles, à cause qu'on ne commence ordinairement à en voir que vers le mois d'Aoust; ainsi il n'y avoit que la grande chaleur qui eu pût faire porter plutôt. On voit toujours des

jupes de point de France , & cette riche mode n'a point cessé depuis plusieurs années qu'elle a commencé. Voilà quelles sont les étoffes des manteaux & des jupes. Quant à la maniere de faire les manteaux , & de garnir les uns & les autres , il n'y a pas beaucoup de choses à dire. On porte les gorges rondes ou en pointes , cela dépend du goust , & de la maniere dont les Dames ont la gorge fournie ou non , car ce qui vient bien à une maigre , ne sied pas à une grasse. Les manteaux qui ont le moins de plis sont les plus à la mode. Chaque Femme fait tourner les plis différemment , mais on en voit beaucoup qui ont deux plis tournez vers l'espaule , & un vers le milieu du dos. On porte des franges , des galons , & des dentelles , mais les galons larges sont les plus à la mode. On voit quelques jupes galonnées jusques au genouil , avec du galon & de la dentelle placée alternativement , & d'autres avec de la frange , du galon , & du Frangeon. Il y en a qui mettent de la campane à la place de la

frange. On commence à voir des corps
avec des franges doubles. La cour-
à la

Air
con-
a ju-



ncor

ux,
ient

in-

*Est-ce icy qu'il faut venir ?
Ces affreuses forêts, ces noires soli-
tudes
Ne font que les entretenir.*

jupes de point de France , & cette riche mode n'a point cessé depuis plusieurs années qu'elle a été

Voil

man

man

garn

pas

porte

tes ,

mani

fourn

à une

Les n

sont l

me fa

mais

deux

vers l

frang

mais

la mode, On voit quelques jupes galonnées jusques au genouil , avec du galon & de la dentelle placée alternativement, & d'autres avec de la frange, du galon, & du Frangeon. Il y en a qui mettent de la campane à la place de la

frange. On commence à voir des corps avec des franges doubles. La couleur de pourpre est depuis peu à la mode.

Je ne vous dis rien du second Air que je vous envoie. Vous vous connoissez assez en Musique pour en juger par vous même.

AIR NOUVEAU.

PENSERS tristes & sombres,
Venez-vous m'accabler encor
parmy ces Ombres?

Pensers cruels, pensers jaloux,
Ne puis-je estre un moment
sans vous?

Pour arrêter le cours de mes in-
quietudes

Est-ce icy qu'il falloit venir?
Ces affreuses forests, ces noires soli-
tudes

Ne font que les entretenir.

Ceux qui ont expliqué la première Enigme du dernier mois sur *le Sonnet*, ont fort approché du sens que l'Auteur luy donne. Monsieur Hougant, Hybernois, demeurant à Caën, est le seul qui l'ait trouvé. Le nombre des Vers de cette Enigme en marquoit le mot. C'estoit le *Sixain*. Il est impossible qu'un Sixain soit Sixain; s'il passe six Vers.

La seconde Enigme a esté expliquée sur *le Procès*, qui en estoit le vray sens, par Messieurs C. F. Louf-det, du Quartier de la Place maubert; la Tronche de Rouen; C. Hutugé d'Orleans, demeurant à Metz; B. F. de la Chaize Dieu d'Auvergne; l'Intime Amy de l'Amant de la belle & jeune Blonde du Maure de la rue Gist, le Cœur; Cuispin, Sieur du bel Esprit; le Berger donneur; le Trop sincere de la rue S. Antoine; l'Indifférent de la rue de l'Arbre sec, associé avec les Beilles de la rue S. Honoré; le petit Cercle noir & blanc; la plus jeune des Graces de la rue de la Coissonerie;

la petite Coquette; l'Eponse amoureuse; l'Indifferente; les Flamandes de l'Hostel Guyonnet, & de l'Hostel Royer; les trois Mangeuses de poules de la rue de Bussy; & la Spirituelle E. de la Riviere de la rue des Carmes de la Place Maubert.

Je vous envoie deux Enigmes nouvelles. L'une & l'autre est de monsieur Lourdet.



ENIGME.

JE me montre à chacun & belle &
favorable,

Souvent sans qu'on me cherche, on
me trouve traitable,

Et pour un service si grand

L'homme reste méconnoissant;

Comme Ennemie il me maltraite,

Me tire, me prend aux cheveux:

*Encore après l'injure faite.
Il dit, & j'y consens, qu'il n'a pu
faire mieux.*

AUTRE ENIGME.

JE suis grand & de bonne mine,
Mais fort grave & fort sérieux.
Dans chaque endroit où je chemine
La modestie est dans mes yeux.
Je n'ay point d'yeux pourtant en
certaine figure
Qu'à prendre depuis peu quelques
gens m'ont réduit,
On se met sur moy, je l'endure,
Et mis au plus bas rang, je n'en fais
point de bruit.

La quatrième Partie de l'Histoire
des Troubles de Hongrie, a esté imprimee
un mois plus tard que je ne croyois.
Elle se debite presentement chez
le Sieur de Luynes, au Palais, à la
Justice, & en la Boutique de la Veuve

C. Blageart. Elle contient tout ce qui s'est passé en Hongrie entre les Impériaux & les Turcs pendant les années 1684. & 1685. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 30. Juin 1686.

Jamais les Questions galantes, & les Ouvrages d'érudition n'ont esté poussez plus loin, que dans les trente-deux Recueils qui ont esté donnez au Public sous le nom d'Extraordinaires, & ceux qui chercheront quelques Eclaircissemens sur la pluspart des matieres que l'on peut traiter de quelque Science que se puisse estre, & sur les origines les plus inconnues de beaucoup d'Arts, & de beaucoup d'autres choses, qui pour n'estre point du nombre des Arts, ne laissent pas d'estre fort en usage, sont seurs de les trouver dans ces trente-deux Volumes, & de s'épargner par là

beaucoup de recherches qu'ils pour-
roient faire dans les Bibliothèques,
sans être assurez de trouver ce
qu'ils chercheroient. Ces Recueils
auroient pû estre poussez encore plus
loin, mais on a jugé à propos d'en
interrompre le cours pendant quel-
que temps, pour ne se pas donner
toujours de la peine, lors que les
Etrangers, qui impriment tous les
Ouvrages nouveaux qui ont quel-
ques cours, en emportent tout le pro-
fit. Peut-estre que ce retranchement
de travail sera cause qu'on donnera
quelquefois, mais dans des temps
non reglez, comme l'estoient ceux
des Extraordinaires, quelques se-
condes Parties du Mercure, ou
quelques Volumes mesmes sous le
titre d'Extraordinaires, qui con-
tiendront beaucoup d'Histoires, qui
pour estre trop longues, n'ont pû
jusqu'icy trouver place dans les
Mercures.

On est averti que l'Academie de Lyon est tres - bien retablie depuis un an, comme l'on a peu voir dans le *Mercur* Galant du Mois de ... de l'Année 1685, avec l'Agrément de Sa Majesté, & sous les Ordres de Monsieur le Comte d'Armagnac, Grand Escuyer de France. En faveur du Sieur du Plessis du Vernet, un de six Vscuyers de la grande Escurie du Roy, & le seul qui à la Permission de tenir Academie dans cette Ville.

On y apprend à monter à cheval dans toute sorte de Manege Particulierement pour ce qui regarde la Guerre, les Fêtes galantes, la Course des têtes & de la bague; pour entrer & rompre en lice; pour faire un Carrousel & former une belle quadrille; pour bien connoître les chevaux, les dresser, & pour joindre parfaitement la qualité

d'Escuyer à celle de Maréchal.

On y enseigne outre le Manège, l'Arithmétique en toutes ses Parties ; la Geometrie Theorique & Pratique ; les fortifications regulieres & irregulieres selon toute sorte de methode ; la Statique ou Les forces mouvantes : & en particulier on apprend à ceux qui veulent la Cosmographie en toutes ses Parties, avec la Sphere, & les Principaux Systemes du Monde, le Blason avec les Loix Heraldiques & Civiles ; l'Histoire Sainte & Prophane, avec toutes les Religions & sous le états de l'Univers ; la Rhetorique Francoise & Latine, la Poësie, la vraie Philosophie, &c. Le tout par raisonnement & d'une maniere aisée, sans charger trop la memoire, ni fatiguer l'esprit.

Les autres Maîtres y sont tres-habiles à montrer à faire des Ar-

mes , à voltiger , à faire l'Exercice de la Pique , du Drapeau , du Mousquet ; à danser & à donner le bon air dans tous les Exercices qui regardent l'éducation des Gentilshommes.

On y a grand soin des Académistes , pour ce qui concerne la nourriture , les mœurs , & généralement pour tout ce qui peut contribuer à faire un honnête Homme.

On est enfin averti qu'il y a un très-grand nombre de bons Chevaux ; deux Maneges des plus beaux qu'il y ait en France , l'un couvert & l'autre découvert . dont l'espace d'une grande étendue , & les carrières très-régulières , & fort longues, donnent la liberté de faire aisement toute sorte de Manege.

F I N.

